inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 35
septembre 1977, 6me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1977 (Inforespace n° 31 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1977 (n° 1 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 2900,—	FF 420,—	FB 3350,—
étudiant	FB 2600,—	FF 380,—	FB 3050,—

Cotisation de soutien par année : FB 650,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1976) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos cinq premières années de parution (n° 1 à 30) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis ».

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur. .
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

---

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial	**2**
Nos enquêtes	**4**
Les tectites : une énigme résolue ?	**10**
L'affaire des « boules » de l'Aveyron (4)	**12**
Dossier Ufaux	**18**
Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (7)	**19**
OVNI et manipulation du cerveau	**20**
Nouvelles internationales	**24**
Chronique des OVNI	**34**
On nous écrit	**36**

Editorial

Il est un sujet que je n'ai pas encore traité dans un éditorial et qui me tient pourtant beaucoup à cœur : votre appartenance à une association sans but lucratif. Du fait que vous n'êtes pas seulement abonné à la revue Inforespace, mais aussi — et surtout — membre de l'asbl SOBEPS.

Pourquoi vous entretenir de ce qui paraît être une évidence, me direz-vous ? Parce que précisément ce sont parfois les choses les plus évidentes qui sont le plus méconnues et que ceci a une incidence profonde sur la vie de notre Société.

Dans le précédent numéro, je vous disais combien la collaboration de nos membres était faible puisque à peine 1 % de ceux-ci ont travaillé, d'une façon ou d'une autre, au développement de nos activités. Je vous invitais en même temps à venir rejoindre cette équipe dynamique. Appel vain, puisque vous avez été vraiment peu nombreux (et ce n'est pas un euphémisme) à y répondre.

Les raisons de ce désintérêt (tout relatif, nous en sommes convaincus) sont probablement nombreuses et chacun a des excuses valables à avancer pour justifier son peu d'enthousiasme à nous consacrer quelques heures de travail hebdomadaires ou mensuelles : la lourdeur d'activités professionnelles accaparentes, l'incapacité de s'occuper de l'étude du phénomène OVNI parce qu'on n'est pas un spécialiste du sujet, ou encore la peur (inavouée) de s'intégrer à un groupe déjà constitué. Vous nous assimilez sans doute à de vrais professionnels de la recherche ou de l'édition. Il n'en est rien.

Tous ceux qui ont fait et font ce que la SOBEPS est aujourd'hui, sont des amateurs, dans tous les sens du terme. Des amateurs parce que toutes leurs actions tendent vers un but commun et que leur idéal n'a jamais été mis en défaut. Des amateurs également parce que les moyens dont ils disposent sont le plus souvent dérisoires. En ufologie, nous sommes tous des autodidactes.

Quand j'ai commencé à m'intéresser d'un peu plus près aux « soucoupes volantes » en m'intégrant à l'équipe naissante de la SOBEPS, j'ignorais tout — ou presque — du phénomène. Mon seul bagage ufologique était la lecture des ouvrages de Frank Edwards et du premier livre de Henry Durrant. Peu de choses en vérité. Mais la découverte du monde de l'ufologie : les revues, les groupements, etc., fut pour moi une révélation étonnante. Chaque jour encore, la consultation de l'un ou l'autre ouvrage parmi la centaine que je n'ai pas encore pu lire m'apprend davantage.

Il ne faut pas jouer au blasé. Avec l'expérience et le temps consacré à ces OVNI, il peut arriver que l'on se sente prisonnier dans un cul-de-sac. Aimé Michel qui a plus de trente années d'ufologie derrière lui ne veut, paraît-il, plus rien écrire sur le sujet. « Ce que je sais tient sur un timbre poste », affirme-t-il, et il est convaincu que les êtres qui gouvernent ces OVNI nous dépassent beaucoup trop par leur niveau psychique pour que nous puissions comprendre leurs motivations ou même le mode de propulsion de leurs engins.

Il s'agit là d'une attitude qui est sans doute compréhensible mais que je ne peux faire mienne. Il ne faut jamais s'avouer vaincu devant ce qui, en apparence, nous dépasse. Il est mille exemples dans l'Histoire des hommes de situations où l'impossible fut quand même réalisé et où l'indéchiffrable fut quand même compris.

Passe pour l'intérêt, me direz-vous, mais le temps libre, qu'en faites-vous ? Nous sommes accaparés par des activités professionnelles astreignantes, par notre vie familiale, par mille et un soucis divers qui nous empêchent d'encore accepter de nous occuper — fut-ce durant quelques heures seulement — d'autre chose. Bien sûr, qui d'entre nous d'ailleurs n'est pas submergé par ce rythme d'une vie surchargée ? Mais s'intéresser activement à « autre chose », n'est-ce pas précisément un moyen efficace de sortir de ses tracas quotidiens. Surtout quand cet « autre chose » correspond à un de vos centres d'intérêt.

Nous ne vous demandons pas de bouleverser la SOBEPS, ni même de consacrer votre vie à son développement. Plus concrètement, nous souhaiterions simplement que vous preniez conscience du fait que vous faites d'abord partie d'une asbl aux buts bien définis et que vous partagez, et qu'ensuite —

et même accessoirement — vous recevez l'organe de cette asbl qu'est la revue Inforespace.

La nuance peut paraître subtile voire dérisoire et sans signification pour certains. Je crois pourtant qu'elle recouvre quelque chose de profond et de réellement important.

Elle signifie essentiellement que la cotisation que vous nous versez ne représente qu'en partie votre abonnement à Inforespace. Cet argent constitue surtout un geste visant à promouvoir une action que vous estimez devoir être aidée. Elle signifie aussi que vous devez vous sentir concernés par les problèmes qui sont les nôtres et que 1 % de membres actifs est un état de fait à modifier au plus tôt en décuplant ce nombre.

Par le courrier que nous recevons, les rencontres que nous pouvons avoir, il nous est apparu que plusieurs parmi vous aviez des idées originales sur tel ou tel sujet. Mais arrivé au moment de passer à l'action concrète, les bonnes intentions disparaissent. Cela est remarquable au niveau des enquêteurs qui acceptent bien volontiers de procéder à leurs investigations parfois fastidieuses mais qui s'estiment souvent incapables de rédiger une synthèse de celles-ci pour la revue. Il s'agit sans doute là d'une résurgence de ce vieux « complexe de la plume » qui date des mauvais souvenirs des études où l'on s'évertuait à noircir des pages en rédactions ou en dissertations.

Mais Inforespace n'est pas une revue littéraire et en vertu du principe selon lequel ce qui est clair pour l'esprit doit s'énoncer tout aussi clairement, quiconque est capable de rédiger un texte exprimant correctement ses idées.

Voilà. Ce n'était pas à proprement parler des considérations ufologiques, mais il me tenait beaucoup à cœur d'insister sur ce que devrait être la participation active de tous à la défense des buts que nous poursuivons.

Michel Bougard.
Président.

Un rappel important !

Bon nombre de membres nous écrivent encore à notre ancienne adresse alors que les bureaux de la SOBEPS ont déménagé depuis plusieurs mois.

Continuez à nous écrire ... mais à notre nouvelle adresse :

avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles

téléphone : 02 / 524.28.48

(le secrétariat est fermé le dimanche)

Nos enquêtes

Téléportation de voiture dans le Brabant

La date : dans le courant du mois de septembre 1965.
Ce cas peut sembler ancien, mais l'intérêt exceptionnel de certains phénomènes ufologiques ainsi que l'information — hélas souvent très tardive — de la part des témoins nous obligent fréquemment à différer l'actualité.
Ce ne fut en effet que depuis 1973 et grâce à la bienveillance d'un de ses membres que la SOBEPS eut vent de cette affaire et se chargea de mener à bien l'enquête (1).

Plantons le décor

Nous nous trouvons dans un cadre champêtre, sur une petite route de seconde importance joignant la commune de Hoeilaart à Rixensart, en passant par les territoires de Malaise (Maleizen) et Rosières, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Bruxelles.
Voici déjà un bon quart d'heure que nous avons quitté la capitale et que nous roulons en voiture, précédé par celle du témoin qui nous mène en direction du lieu de l'observation.
Cette route, Mme A. V. la connaît bien : il y a une dizaine d'années, à l'époque des faits, elle la parcourait deux fois par jour pour se rendre le matin à son lieu de travail à Bruxelles et en revenir le soir.
Ce fut lors d'un tel retour que l'aventure l'attendit au bord du chemin.

Aujourd'hui encore, pour les besoins de l'enquête, le témoin effectue une fois de plus le même trajet familier.
L'allure n'est ni trop lente ni trop rapide. La circulation routière quasiment inexistante sur cette « route de Malaise » ainsi que son tracé peu sinueux réduisent au minimum les impératifs du pilotage. Sur la gauche, lorsque la configuration du terrain le permet, le tracé de l'autoroute des Ardennes est visible à un bon kilomètre et les imposantes antennes d'émission radio de Wavre se dressent dans le lointain.
Des terres de culture, des vergers et pâturages, quelques habitations coquettes agrémentent la promenade.
Nous abordons une légère côte. Une dernière habitation sur la gauche au sommet et nous voici à la frontière linguistique, à la limite des communes d'Overijse et de Rosières. L'allure ralentit. Un rapide tour d'horizon ne nous signale aucune particularité, si ce n'est un champ d'exploitation agricole attenant à une ferme — la ferme de Woo, ancienne dépendance du château des Princes de Mérode à Rixensart. La voiture du témoin s'arrête, nous voici à destination ! A cet endroit, la route de Malaise présente une courbe sur la droite, en bordure du « champ de Woo ». Sur le côté gauche du chemin, quelques poteaux électriques assurent l'éclairage public le soir.

Voyons les faits

« C'est en abordant ce virage que le phénomène s'est produit », nous explique le témoin et Mme A. V. continue de nous raconter son aventure.
« Ce soir là, comme tous les autres soirs depuis pas mal de temps déjà — exactement durant le temps qu'ont duré les travaux de réfection de mon itinéraire habituel, la chaussée de la Hulpe menant directement de Bruxelles à Rixensart — j'empruntais cette route de Malaise pour le retour.
» Il devait être aux environs de 19 h 30 ou 20 h et la nuit commençait à tomber. Je conduisais à l'époque une « MG Sport » et je devais rouler à environ 90 km/h phares allumés. J'étais seule au volant et la radio ne fonctionnait pas. Mon mari devait me suivre en voiture également, car nous avions quitté la ville ensemble et au maximum 500 m nous séparaient. Je ne me rappelle pas avoir rencontré d'autres voitures sur la route qui était relativement déserte.
» Le voyage se déroulait sans incident jusqu'au moment où j'allais aborder ce virage : brusquement, j'eus la sensation que la direction de ma voiture ne répondait plus. Le volant partait de gauche à droite sans raison apparente et je songeai immédiatement à un pneu plat ou en train de se dégonfler. Cela dura à peine quelques secondes, et je m'apprêtai à ralentir. C'est alors que bizarrement je me sentis soulevée avec ma voiture à quelques centimètres du sol ! Au même instant, une sorte de « petit néon » apparut à quelques centimètres de mon pare-brise et il resta ainsi figé durant quelques secondes devant moi, légèrement sur la droite. Il avait un aspect solide, opaque et uniformément lumineux de couleur jaune clair et il n'était pas éblouissant. C'était comme un tube d'un diamètre uniforme de 4 cm, d'une longueur d'environ 70 cm, légèrement recourbé vers le haut. Ses extrémités étaient nettes et ses contours bien définis.
» Comprenez ma stupeur !

1. Communication de Mr Ph. Ressos.

» Il resta ainsi suspendu durant un temps qui me sembla interminable et puis il disparut subitement (la durée fut estimée à 3 ou 4 secondes).

» Il me sembla à ce moment que ma voiture reprenait contact avec le sol, je devais me trouver à proximité de la ferme « de Woo », et j'avais dépassé le virage d'une bonne cinquantaine de mètres. Je ne m'explique toujours pas comment...

» Durant la durée de l'envol de la voiture, que je ne contrôlais plus du tout, je me rappelle avoir aperçu de la poussière sur le côté gauche. Elle volait à une hauteur d'environ un mètre, mais je ne me souviens plus exactement à quel moment ce phénomène se produisit. C'était comme si je roulais sur « un coussin d'air ».

» Dès que la voiture eut repris contact avec la route et que je la contrôlai de nouveau, toujours en proie à une grande frayeur, je poursuivis ma route et j'essayai de voir s'il n'y avait rien ni personne au-dessus, à côté ou derrière moi. Je ne vis rien d'anormal et la voiture répondait parfaitement comme auparavant. Le moteur tournait régulièrement et il a toujours continué à bien fonctionner durant l'incident.

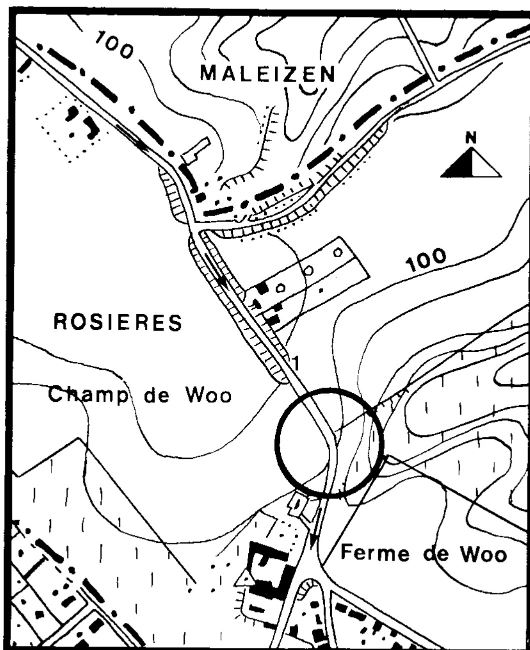
» Je me suis dépêchée de rentrer à la maison car j'étais très bouleversée par cet événement. »

Après l'aventure : état de choc et traces visibles

Mme A. V. eut très peur de son aventure et ce fut très énervée et très pâle qu'elle rentra chez elle — ce qui est bien compréhensible. Son mari arriva quelques instants après. Il s'inquiéta de l'état de son épouse, mais la tension nerveuse ainsi que la peur du ridicule empêchèrent le témoin de raconter immédiatement l'histoire. Ce ne fut seulement que trois jours plus tard qu'elle en fit part.
Son mari, quant à lui, déclare n'avoir rien remarqué d'anormal durant le trajet mais il suivait peut-être d'un peu trop loin la voiture sport.

Quelques heures seulement après l'incident, Mme A. V. remarqua sur la face antérieure de ses poignets, surtout sur le gauche, une marque semblable à une grosse ligne, de l'épaisseur de deux doigts, formée d'une multitude de petits points très rapprochés de la grosseur d'une tête d'épingle et de couleur rouge, bleu et noire.
Cette marque, d'aspect général rougeâtre, était nette et provoqua une sensation de démangeaison

Plan des lieux (échelle 1 : 10.000me, I.G.N. 31/8), **le cercle localise le virage de la petite route où eut lieu l'incident.**



comme une brûlure légère. Elle apparut subitement et s'en alla une semaine environ après les faits. Mme A. V. ne s'alarma pas outre mesure et ne consulta pas de médecin.

Deux ans plus tard, cette marque était de nouveau visible aux mêmes endroits, sans motif spécial, et s'en alla comme auparavant. Depuis lors, plus rien de tel ne s'est produit.

Vérifications d'usage

Cette aventure, absolument incroyable de prime abord, est trop ancienne pour pouvoir en cerner les moindres détails. L'état de choc du témoin au moment des faits et la rapidité de l'opération l'empêchent de se souvenir avec précision de ses agissements et sensations lors de la reprise du contrôle de la voiture, et qui est tout à fait normal. Néanmoins, le souvenir de cette aventure est resté présent dans son esprit et la bonne foi de l'automobiliste semble évidente.
Ce fut pour Mme A. V. un événement incroyable dont elle reste incontestablement persuadée de la réalité.

Ce fut d'ailleurs avec le soulagement évident qui apparaît lorsque l'on se décharge d'un fardeau qu'elle nous confia pour la première fois son récit pour les besoins de l'enquête.

Lors des entretiens ultérieurs, aucune contradiction ne fut relevée dans son témoignage.
En ce qui concerne les preuves, malheureusement les seules traces visibles apparues sur sa personne ne sont plus présentes pour analyse.
Il est de plus illusoire de vouloir chercher l'une ou l'autre évidence physique sur le terrain : le temps ayant très certainement effacé toutes traces éventuelles.
Quant à la voiture, elle fut vendue il y a plusieurs années.
D'après Mme A. V., son comportement n'a nullement souffert de l'aventure et hormis la vétusté normale de certaines pièces mécaniques, aucune réparation spéciale ne fut effectuée. Elle ne portait aucune trace probante de l'incident.

Revenons aux marques apparues sur les poignets : Ce soir là, Mme A. V. se rappelle porter comme de coutume une robe à manches longues et seuls ses poignets étaient à découvert.
L'enquête apprit que le témoin conduit la voiture avec les mains posées au volant à 4 h et 8 h. Le « néon » s'étant présenté à la mi-hauteur vers le centre du pare-brise, il est très probable que celui-ci ait produit par radiation les traces sur les poignets et la logique même veut que celui de gauche ait plus souffert que le droit vu sa position privilégiée face au « néon ». Ce fut le cas.
En ce qui concerne la durée totale de l'apparition du « néon » et de l'envol de la voiture, le témoin l'estime à 4 sec au maximum. En roulant à 90 km/h, la voiture aurait dès lors parcouru une distance inférieure à 100 m, ce qui nous amène aux abords de la ferme de Woo comme l'indique le témoignage.

Essai d'explication

A ce niveau-ci de l'enquête, on ne peut que se poser de multiples questions au sujet de la réalité du phénomène observé.

Si l'on omet les traces de « brûlures » sur les poignets qui pourraient ne pas avoir un rapport direct avec l'observation, mais plutôt avec un état de choc du témoin, nous ne possédons pas de preuves physiques évidentes qu'un OVNI a bel et bien produit les effets décrits. Néanmoins, nous ne pouvons douter de la bonne foi du témoin. Soit !
Passons en revue les conditions de l'observation en espérant trouver un indice menant à la solution du problème de manière rationnelle.

Conditions météo : normales pour la saison : temps sec, ciel dégagé, température normale, nuit tombante. Conditions de visibilité : bonnes, le témoin ne portait pas de lunettes à l'époque et ne souffrait pas de la vue.

Conditions de circulation : sans problème, conduite calme et décontractée, le témoin connaissait parfaitement la route et passait tous les jours à cet endroit, approximativement aux mêmes heures sans jamais rien remarquer d'anormal.
L'éclairage public existant ne gênait pas.

Une idée cependant vient immédiatement à l'esprit: « Et si cet éclairage public avait provoqué un reflet intempestif dans le pare-brise ? »

Peu probable et pour de multiples raisons :
— si la voiture se déplace, l'éclairage restant fixe doit produire un reflet mobile sur le pare-brise;
— la durée d'un tel reflet dans un virage dépasse difficilement la seconde;
— les contours du reflet ne pourraient être nets;
— pourquoi avoir provoqué un reflet cette fois là et jamais avant l'événement ni par la suite ? Un allumage à cet instant ? Peut-être, mais alors comment concilier la sensation de « déplacement sur coussin d'air » et provoquer la panique pendant plusieurs secondes au point de faire perdre totalement le contrôle du véhicule ? Cela paraît invraisemblable.

Sur le terrain, mis à part le champ de culture, rien ne peut fournir un indice supplémentaire... et si l'on admet l'authenticité de ce cas, le phénomène ne peut s'expliquer de manière rationnelle simple. Reste l'éventualité d'un OVNI. Un petit engin matériel, comparable à un néon, aurait bel et bien provoqué les manifestations physiques décrites sur le témoin et altéré le comportement de la voiture. Et voici un rapport de plus à classer dans nos dossiers, un rapport de plus qui fournira sa moisson d'indices supplémentaires au statisticien de service ! Mais voilà, c'est qu'ici le témoignage a des prolongements qui sortent de l'étude habituelle du phénomène. Il ne s'agit plus d'un « simple » cas présentant une interaction OVNI-témoin et il est tentant d'envisager une approche différente. On pourrait en effet se poser la question de savoir si le phénomène ne présenterait pas dans ce cas un lien plus direct avec le témoin, lequel pourrait être le « catalyseur » psychique de la manifestation ou même l'induirait inconsciemment.
Avant d'aborder ce délicat problème — celui de la

nature parapsychologique de certaines manifestations classées de type OVNI — il convient de vous familiariser et de vous faire lier connaissance avec cette personne témoin des diverses manifestations et qui s'est prêtée à notre enquête en désirant cependant garder l'anonymat pour des raisons professionnelles bien évidentes.

La personnalité du témoin

Mme A. V. est une personne d'âge mûr, calme et posée. Gérante de société, elle assume les responsabilités d'une vie professionnelle très active. Mère de trois filles, elle mène une existance familiale des plus normales qui ne présente aucune particularité.

Avant son observation, Mme A. V. n'avait jamais attaché une quelconque importance au phénomène OVNI, hormis les rares coupures de presse qui lui tombaient par hasard sous les yeux et nous devons avouer que depuis lors, il en est encore pratiquement de même.

Cet épisode de sa vie était pratiquement tombé depuis de nombreuses années dans l'oubli lorsqu'un jour..

Suite de l'enquête

...un événement s'est à nouveau produit, aussi bizarre et incroyable que le précédent.

Cela dût se passer il y a quelques années à peine. A cette époque, Mme A. V. s'inquiétait de l'état de santé de sa seconde fille qui n'était pas au mieux de sa forme, sans pour cela être gravement malade (période de l'adolescence). Malgré les nombreuses démarches effectuées auprès de médecins et spécialistes, les traitements prescrits, assez divers, semblaient ne pas donner les résultats escomptés pour un prompt rétablissement et même le plus souvent, restaient sans effet.

La cause du mal était mal connue. Cet état de choses dura un certain temps et troubla l'esprit du témoin. Puis, un matin comme tous les autres, une révélation :

Mme A. V. venait de s'éveiller et eut immédiatement la sensation d'une présence dans sa chambre. Elle ouvrit les yeux et vit en face d'elle, au chevet du lit, sa fille qui se tenait là, figée et immobile.

Réalisant à ce moment l'absurdité d'une telle situation (c'était inhabituel et de plus cette fille était

Photographie des lieux prise avant de s'engager dans le virage (point 1 sur le plan des lieux).



absente), elle crut tout d'abord à un mauvais rêve ou à une hallucination. D'autant plus qu'au devant de sa fille, à nouveau une sorte de petit « néon » jaune était visible et il semblait épouser la forme de l'estomac et du système digestif en restant immobile à cet endroit !

Cette vision dura quelques secondes puis tout disparut instantanément.

Revenue de sa stupeur, et après s'être assurée qu'elle était bien éveillée et qu'elle ne rêvait pas, Mme A. V. se remémora son aventure précédente : le «néon» qui venait d'apparaître avait *exactement* — et le témoin est formel — le même aspect, la même couleur et la même apparence que lors du premier incident. Seule la forme avait changé.

De multiples questions lui vinrent alors à l'esprit : Pourquoi à nouveau ce « néon » et pourquoi la vision de sa fille ? Quelle est la signification de ce phénomème ? Pourquoi était-elle à nouveau témoin de cette incroyable manifestation ?

Dans l'esprit du témoin, cette « vision » ne pouvait s'expliquer que comme un signe, envoyé par une « force surnaturelle », dans le but de l'éclairer sur la maladie de sa fille. Celle-ci devait souffrir de l'estomac ou du système digestif et les médecins n'avaient encore jamais envisagé cette éventualité. Le fait est que ce diagnostic se révéla le meilleur : ainsi soignée par un traitement adéquat, la jeune fille se rétablit complètement et assez rapidement par la suite.

Par après, la vision de ce « néon » ne se manifesta plus ni d'autres phénomènes en rapport avec ces deux faits.

Il convient de signaler cependant que Mme A. V. s'intéressa plus volontiers depuis lors aux phénomènes mystérieux. Elle devait déclarer : « Je ne

sais pas pourquoi actuellement, mais je me sens attirée par cela, par tout ce qui touche aux aptitudes paranormales de certaines personnes. Tous mes loisirs sont consacrés à l'étude de ces phénomènes. C'est comme un besoin pour moi alors que jamais auparavant je n'y aurais prêté un quelconque intérêt. Je crois que je possède quelques dons particuliers, spécialement pour guérir. Je souhaite développer ces aptitudes si ce devait être le cas. Récemment, d'autres phénomènes « bizarres » se sont encore produits mais ils sont d'une importance mineure par rapport aux précédents. »

Précisons que ces phénomènes — de nature parapsychologique — sont personnels au témoin et n'apportent rien de plus au présent récit. Respectant le souhait du témoin, nous ne les préciserons pas d'avantage.

Informations complémentaires

En Belgique, l'aventure vécue par Mme A.V. reste un cas unique en son genre. Hors de nos frontières nous retrouvons par contre deux cas similaires qui se sont passés au Canada, le premier en février 1969, le second en mai 1971 et qui ont fait l'objet d'un article publié dans notre revue sous le titre « Voitures Volantes ou Conducteurs Hypnotisés ? » (2)

Il nous semble utile de résumer ici ces deux cas pour les lecteurs qui ne possèdent pas cet ancien numéro d'Inforespace :

Premier cas :

18 février 1969 — Craigmyle (province d'Alberta) (3).

Le témoin : Mme Barbara Smythe, institutrice.

Les faits : En se rendant à l'école en voiture, ce témoin aperçut sur une colline un engin brillant, de couleur rouge rosâtre d'une quinzaine de mètres de diamètre. Il tournait et contenait deux énormes lumières blanches. Le témoin roulait à faible allure. Lorsque l'engin changea de position, le témoin sentit sa voiture « flotter » et elle affirma : « Je ne semblais plus conduire, je ne sentais plus aucun cahot. Il n'y avait aucun bruit. J'étais comme hypnotisée. La voiture roula ainsi environ trois minutes et parcouru un mile (1,6 km). A la disparition de l'objet, tout redevint normal. Pas de traces physiques de l'aventure.

Deuxième cas :

24 mai 1971 — réserve indienne des Pieds-Noirs (province d'Alberta) (4).

Les témoins : M. et Mme Raw Eater.

Les faits : Il faisait nuit et la famille rentrait chez elle en voiture, à une allure d'environ 70 km/h. Brusquement, une brillante lumière comme un éclair frappa le flanc droit de leur voiture. Le conducteur ne remarqua rien d'anormal immédiatement mais au bout de quelques secondes, sa femme lui cria « la voiture a quitté le sol » et les témoins d'estimer à 60 cm cette hauteur. Au long de ce vol, le compteur de vitesse resta «bloqué» sur 70 km/h et les témoins ne perçurent plus aucun cahot malgré le mauvais état de la route et la vétusté de leur voiture. Le vol se poursuivit pendant 400 m, sans quitter la route et la voiture reprit contact avec le sol au moment où l'étrange lumière s'en alla. Pas de traces physiques de l'aventure.

Commentaire

L'analogie existant entre ces trois cas de lévitation de voiture est relative. Ils constituent chacun un cas d'espèce. Le tableau I résume les points communs entre le dernier cas canadien et l'affaire qui nous occupe.

Comme on peut en juger à la vue de ce tableau, l'analogie qui existe entre ces deux cas est trop troublante pour être imputée au hasard.

Sur la petite route de Malaise, un objet lumineux de petite taille parvint, en l'espace de quelques secondes, à faire perdre à l'automobiliste le contrôle du véhicule et à faire apparemment décoller celui-ci. La voiture suivit néanmoins la courbe de la route et le moteur continua à fonctionner pendant et après l'incident.

Nous sommes décidément loin des manifestations classiques d'OVNI avec perturbations sur leur entourage, arrêt de moteurs, marques au sol, etc.

De plus, une *impossibilité physique* apparaît dans ce cas précis : comment peut-on raisonnablement envisager que la voiture, animée d'une vitesse d'environ 90 km/h ait pu s'inscrire dans le virage et le négocier convenablement, alors qu'elle n'était plus en contact avec la route et ne possédait par ce fait aucun appui extérieur ?

La force centrifuge énorme devant entrer en jeu à ce moment est de l'ordre de 12.500 Newtons, soit 1.274 kilogrammes/force (en estimant la masse de la voiture à 1000 kg et le rayon de courbure à 50 m) (5).

---

2. Voir Inforespace n° 13.
3/4. Voir Canadian Ufo Report vol. 2 n° 4 (1972).
5. Force centrifuge $F = \frac{m v^2}{R}$

Tableau I

	Mme A. V. (Belgique)	M. et Mme Raw (Canada)
Moment de la journée	: soir	soir
Durée totale du phénomène	: 8 sec	20 sec
Vitesse du véhicule	: 90 km/h	70 km/h
Description du phénomène	: «néon» lumineux jaune clair	lumière brillante comme un éclair
Distance témoin/phénomène	: très proche du pare-brise	contre le flanc droit de la voiture
Apparition	: subite	subite
Disparition	: subite	subite
Fin du phénomène	: disparition de l'OVNI	disparition de l'OVNI
Bruit	: aucun	aucun
Bon fonctionnement de la voiture	: oui (souvenirs imprécis)	oui (pas de commentaires)
Effets ressentis au moment des faits	: — sensation de voler — absence de chocs — perte du contrôle de la voiture	sensation de voler absence de choc perte du controle de la voiture
Effets secondaires	: — grande frayeur — marques sur les poignets	grande frayeur
Traces physiques	: pas de traces	pas de traces

Faut-il dès lors penser que Mme A.V. a rêvé ? Que ce témoin aurait inventé une histoire fantastique ? La bonne foi du témoin est au dessus de tout soupçon et de plus son aventure n'est pas unique en son genre comme on a pu le constater. Mais alors, comment concilier l'inconcevable physique en termes de notre science ?

Envisageons une autre voie de réponse et essayons de concilier les deux aventures advenues au témoin dans un même contexte qui harmonise et le phénomène de lévitation de voiture et la vision de l'« entité ».

Dans ces deux cas, *un même mobile :* la perception d'un *« néon lumineux »* jaune qui apparaît et disparaît subitement et une *action directe au niveau du psychisme du témoin* qui interprête les faits comme étant la réalité. Mais n'est-ce pas finalement une réalité pour lui ?

Nous voici confronté à un problème : celui du domaine paranormal et des facultés « psy » de certaines personnes aptes à capter des perceptions « extra sensorielles » ou quelques fois aptes à exercer une action directe sur la matière, le plus souvent bien involontairement, lorsqu'un état favorable du psychisme entre en jeu, ce qui coïncide généralement à une période de relaxation de la conscience du témoin, ou à une période de grands troubles. Reste également le problème des stigmates (6).

Nous nous trouvons à la frontière, encore très mouvante, entre deux branches naissantes de la recherche : l'ufologie et la parapsychologie, et cette aventure illustre la connexion entre ces deux domaines.

Si la première partie du récit de Mme A. V., la lévitation de voiture, peut être classée comme un cas de manifestation OVNI, la seconde partie, la vision de l'« entité « relève du domaine de la parapsychologie et de l'étude des facultés du témoin.

Jusqu'ici nous supposions que le phénomène OVNI *induisait* une action directe sur l'environnement ou sur le témoin, de manière physiologique ou psychique.

Mais ne pourrait-on supposer le phénomène inverse : *le témoin,* dans un état de conscience favorable *induirait les manifestations décrites qui semblent dans plusieurs cas prendre l'aspect d'un phénomène OVNI ?*

En d'autres termes, ce n'est plus en réalité au phénomène produit qu'il faut s'attarder, mais bien à l'*étude du témoin lui-même.* Cela sort malheureusement du cadre d'une enquête conventionnelle.

Emile Têcheur.
Jean-Luc Vertongen.

6. Le lecteur peut réfléchir à ces problèmes en se remettant en mémoire un cas classique tel celui du « Docteur X » - voir Inforespace n° 26, mars 76.

Les tectites : une énigme résolue ?

Il y a quelques années, Inforespace avait évoqué les problèmes que posaient ces petites pierres vitreuses répandues en certains sites précis sur la Terre (1). Leur origine est longtemps restée un mystère, de même que leur répartition discontinue. Il y a en effet quatre champs principaux de tectites, et les datations par radioactivité ont montré que chacun d'eux possédait un âge bien distinct : 33 millions d'années dans le sud des Etats-Unis, 15 millions d'années en Europe centrale, 1,2 million d'années en Côte d'Ivoire et enfin 700.000 ans seulement pour le champ le plus vaste, qui couvre l'Australie, l'Indonésie et l'Asie du sud-est. Les tectites sont de couleur noire à verte, et grandes de 10 cm au maximum. Leur composition chimique est différente de celle du terrain à la surface duquel on les trouve, elles semblent avoir subi une double fusion et leur forme souvent aérodynamique semble impliquer une érosion au cours d'un vol balistique dans l'atmosphère.

Compte tenu de tous ces éléments, bien des hypothèses ont été émises à leur sujet : origine interstellaire, origine dans le système solaire, volcanisme terrestre ou lunaire, impact d'une comète ou d'une météorite géante sur la Terre ou sur la Lune, etc. Devant cette indécision des milieux scientifiques, l'imagination des amateurs de mystères n'a pas manqué de battre la campagne, et certains ont voulu rattacher les tectites à des visites d'extraterrestres, y voyant des débris d'engins spatiaux ou des déchets de carburant, ou encore des vestiges d'explosions pratiquées à titre expérimental, voire d'explosions nucléaires (lesquelles produisent effectivement des vitrifications) !

Mais depuis quelques années, la situation s'est fortement décantée, ce qui nous amène à vous en reparler aujourd'hui, fidèles à la politique d'Inforespace de tenir ses lecteurs au courant des faits nouveaux survenant dans les domaines qu'elle a abordés. Tout d'abord, la composition isotopique (pourcentage des divers isotopes d'un même élément chimique) a montré que les tectites appartenaient bien au système solaire. De plus, l'absence d'une radioactivité sensible due aux rayons cosmiques prouve que leur séjour dans l'espace extra-atmosphérique a été bref, ce qui limite l'origine possible à l'ensemble Terre-Lune, la composition chimique exclut une origine volcanique terrestre, et l'analyse des échantillons lunaires ramenés par les missions Apollo a montré qu'il fallait également écarter le volcanisme lunaire. Quant à l'effet d'un impact météoritique ou cométaire sur la Lune, il n'est pas impossible, mais n'explique pas la répartition géographique des tectites.

Restait donc l'hypothèse d'un impact sur la Terre, mais il fallait dans ce cas pouvoir raccorder chaque champ de tectites à un cratère. Ce fut fait dès 1966 pour celles de la Côte d'Ivoire, dont l'âge et la composition chimique correspondent à ceux du cratère de Bosumtwi, au Ghana. De même, l'âge des tectites de Tchécoslovaquie les associe au cratère de Ries en Bavière (20 km de diamètre). Mais aucun cratère ne correspondait aux tectites américaines et australiennes. Pour l'Amérique, ce n'était guère étonnant, car vu l'âge du gisement (33 millions d'années)), le cratère avait eu le temps de s'éroder. En revanche, l'absence de cratère visible pour le gisement australien, le plus récent, était la plus grave objection à l'origine météoritique.

Mais une étude de la distribution spatiale de ces tectites a permis de conclure que le cratère devait se trouver quelque part dans la terre de Wilkes (Antarctique). Et de fait, une campagne de relevés gravimétriques dans cette région a permis de repérer sous la calotte glaciaire une dépression de 850 m de profondeur et de pas moins de 240 km de diamètre. Une étude approfondie de cette structure a récemment conduit à la conclusion qu'il s'agit bien d'un cratère d'impact, et qu'il est peu ancien : on tient donc là une origine très plausible pour les tectites d'Australie et d'Asie du sud-est, et la taille énorme du cratère explique que ce champ de tectites soit le plus étendu au monde (2).

La question des tectites semble donc bien résolue : elles seraient en fin de compte une simple variété des *impactites,* ces roches vitreuses formées par fusion puis solidification rapide de minéraux sous l'effet de l'impact d'une grosse météorite. Elles s'en distinguent esentiellement par le transport jusqu'à une distance parfois respectable du cratère qu'elles ont subi sous l'effet du choc, et sont donc vraisemblablement dues à des météorites d'une taille particulièrement élevée, ce qui explique leur rareté. Il semble donc, comme le conclut un autre article récent (3), que les tectites aient soulevé

1. Pierre M. Elsen, Les tectites, Inforespace n° 4, 1972, pp. 5-8.
2. Gérard Poupeau, Un cratère pour les tectites d'Australie, La Recherche n° 76, mars 1977, p. 280.
3. The origin of tektites : a brief review, American Scientist, vol. 65, n° 2, mars-avril 1977, pp. 212-217.

plus d'intérêt qu'elles n'en méritent réellement. De toute manière, et c'est là ce qui importe dans le contexte de cette revue, il paraît bien acquis qu'il ne faille pas y voir des traces laissées par des visites d'extraterrestres.

Et pourtant, si les tectites sont hors de cause à ce sujet, le cratère responsable du gisement de Côte d'Ivoire pose, lui, un authentique problème historique. En effet, ce cratère aujourd'hui rempli d'eau et appelé lac Bosumtwi date, nous l'avons dit, de 1,2 millions d'années. Or un peuple du Mali, les Dogons, conserve la tradition de la chute en cet endroit d'un corps céleste ardent, qui aurait servi d'enclume au premier forgeron descendu sur Terre (4). Le sens de la légende est certes limpide : le fer météoritique, plus pur que celui des gisements terrestres, est en effet très propablement le premier que les hommes aient travaillé. La métallurgie apparaît donc dans beaucoup de traditions comme un don du ciel, donc des dieux, et on peut comprendre que le forgeron ait bénéficié dans certaines peuplades d'un statut de prêtre, c'est-à-dire d'intermédiaire entre les dieux et les hommes. La tradition des Dogons est donc parfaitement logique, à un détail capital près : comment pouvaient-ils savoir que le lac Bosumtwi était d'origine météoritique ?

Il est en effet totalement impossible que se soit maintenu le souvenir d'un événement vieux de 1 000 000 ans : l'homo sapiens n'existait même pas encore à ce moment. Si aucun cratère plus récent dans la région n'a permis aux Dogons de raisonner par analogie (ce qui serait encore à vérifier), il a bien fallu que quelqu'un leur apprenne l'origine du lac Bosumtwi. Mais qui ? Les sceptiques répondront sans doute : « un géologue qui passait par là ». Mais ce serait négliger que, d'une part, la légende du forgeron, étroitement imbriquée dans la mythologie touffue des Dogons, ne paraît nullement être un ajout récent et que, d'autre part, les Dogons vivent aujourd'hui à plusieurs centaines de kilomètres du lac, et il est d'autant moins vraisemblable qu'un explorateur soit venu leur en parler que le Ghana était autrefois sous domination anglaise et le Mali sous domination française.

Le mystère s'épaissit encore si on sait que les traditions des Dogons parlent aussi du compagnon de l'étoile Sirius, et mentionnent sa période de révolution exacte, alors que le caractère double de Sirius n'est connu des astronomes que depuis 100 ans. Alors, que conclure ? Faut-il évoquer comme Eric Guerrier (5), qui a longuement étudié la riche mythologie des Dogons, des initiateurs extraterrestres ? C'est sur ce point d'interrogation que nous vous laisserons pour aujourd'hui.

Jacques Scornaux.

4. Eric Guerrier, Le forgeron venu du ciel, Kadath n° 17, mars-avril 1976, pp. 30-36.
5. Eric Guerrier, Essai sur la cosmogonie des Dogons, éd. Laffont; voir aussi : Ivan Verheyden, Le petit prince chez les Dogons, Kadath n° 14, août-sept.-oct. 1975, pp. 16-25.

Dans la cité ardente . . .

Le samedi 29 octobre à 15 h, la SOBEPS organisera une réunion d'information qui se tiendra à Angleur à « La Ferme 1313 », 59 rue Ovide Decroly.

Willy Breidenbach, responsable de la section liégeoise et les collaborateurs qui l'entourent, présenteront un bilan des activités du réseau d'enquêtes dans la province de Liège.

Une occasion à ne pas manquer pour les lecteurs d'Inforespace qui voudraient rejoindre une équipe dynamique !

Le réseau d'enquêtes recrute des dactylos . . .

Les réseaux de Bruxelles et de Liège recherchent des dactylos bénévoles pour retaper des rapports d'enquête. Rien que quelques heures par mois pourraient déjà nous dépanner. Appelez nous au 02/524.28.48 ou écrivez nous un petit mot si vous pouvez nous aider. D'avance un grand merci.

Les grands cas mondiaux

L'affaire des "boules" de l'Aveyron (4)

Afin de compléter et de clore l'imposant dossier de cette affaire, il nous a semblé bon de publier une contre-enquête menée en 1975 par MM. Michel Pratx, Jean-Luc Vidal et Maurice Couzinié, tous trois représentant le groupement Lumière Dans La Nuit.

Cette contre-enquête est inédite et présente l'affaire sous un jour nouveau. Elle démontre — une fois de plus — combien l'enquête est bien la base même de l'ufologie et combien la personnalité de l'enquêteur est essentielle. Des rapports naissant entre le témoin et l'enquêteur vont découler des informations qui peuvent parfois être bien différentes selon la qualité de ces rapports. Un enquêteur n'est jamais objectif, ce n'est pas une machine à interroger mais un homme. Il y a là de quoi méditer car il serait temps d'enfin s'interroger sur la manière dont les témoignages sont recueillis.

Introduction

Début 1975, par suite de l'absence d'observations dans notre département, nous décidions d'effectuer une contre-enquête sur cette affaire qui nous paraissait trop fantastique en ce qui concerne surtout le récit du fils (témoin principal). Nous notions l'absence de témoignages extérieurs valables, lesquels devaient exister étant donné la fréquence des observations et les dimensions de certains « objets », obus avec phare tournant en particulier. Nous pensions qu'une étude approfondie de la personnalité du fils était primordiale alors qu'elle avait été négligée par les enquêteurs.

Nous décidions de procéder en deux étapes : 1° étude psychologique du témoin, 2° recherche de témoignages extérieurs à la famille, axée surtout dans les lieux mêmes où évoluaient les mystérieux objets.

Nous présenterons cette contre-enquête chronologiquement pour plus de clarté.

Première partie

Le témoin principal. — Notre première rencontre eut lieu le 8 mai 1975 et n'apporta rien de bien nouveau, c'était en fait une prise de contact. Très aimable, ainsi que sa famille, il nous rappela les principaux passages de son récit et nous fit parcourir avec sa voiture le trajet de la fameuse poursuite de la boule jusqu'à la route nationale. Son père nous signala de nouvelles observations de boules des 22 janvier et 22 mars 1975 vers 6 h du matin, mais son fils lui fit remarquer qu'il devait confondre avec des phares de voiture, la date du 22 étant celle du jour de marché à la ville voisine.

Par la suite, plusieurs échanges de correspondances eurent lieu et une nouvelle rencontre fut fixée au 25 octobre. Celle-ci allait nous permettre de mieux connaître le témoin principal qui peu à peu se laissait aller à des confidences. En effet, ce jour-là, il nous dit: «J'ai des révélations à faire» et sans vouloir en préciser l'origine, il nous fit part de prédictions catastrophiques et politiques qu'il nous était difficile d'écouter sans sourire tant elles étaient fantastiques... Ce fut le début de nos suspicions à son égard, nous ne pouvions évidemment pas prendre au sérieux de telles faridondaines.

Mais il ne devait pas en rester là et le 28 décembre, dans le Tarn cette fois au domicile de M. Couzinié, en présence de M. Vidal, nous enregistrions de nouvelles déclarations encore plus surprenantes. Il nous raconta de prétendues expériences de dédoublement lui permettant d'aller, hors de son corps, se balader dans les environs de son domicile, nous indiquant le moyen d'y parvenir avec de l'entraînement, cela étant à la portée de tout un chacun selon lui. Il nous donna également des précisions sur ses révélations du 25/10, nous parla des extraterrestres qui d'après lui venaient de milliards d'années lumière en quelques secondes, etc., etc. Tout cela n'était qu'une faible partie de ses connaissances: « Si je ne savais que ça, je ne saurais pas grand'chose mais je dois rester discret », disait-il. Nous restions bouche-bée devant de telles affirmations énoncées avec beaucoup de sérieux... Nous pourrions citer d'autres exemples montrant sa forme d'imagination, laquelle le conduisait à des associations originales provenant de divers domaines.

Voulant rester très prudents il nous parut nécessaire de tenter d'obtenir des renseignements complémentaires sur la personnalité du témoin, auprès de personnes le connaissant depuis longtemps. Conscients de la méfiance que nos questions sur ce sujet susciteraient, il était préférable de faire intervenir une personne de la région, digne de toute confiance, qui agissant hors de notre présence pourrait obtenir les renseignements recherchés. Il y réussit pleinement et nous le remercions ici chaleureusement. Il nous transmit donc, verbalement, le résultat de ses investigations qui confirmaient amplement notre point de vue.

Nous ne pouvions donc qu'émettre des doutes sé-

rieux sur la réalité des faits décrits par le témoin principal.

Deuxième partie

Recherche de témoignages extérieurs. — Celle-ci entièrement négative ne nous surprit point puisque les observations les plus fortes émanaient seulement du fils. Une dizaine de personnes furent interrogées, certaines demeurant à proximité des lieux d'évolution des mystérieux objets. Quelle est cette histoire ? Qui a bien pu inventer cela ? Nous n'avons jamais rien vu d'anormal, telles étaient les réponses à nos questions. Nous tenons à signaler que le voisin de la ferme des témoins dont les propos ont été publiés affirma au vu de la «boule» que nous lui montrions reproduite sur la revue, n'avoir rien observé de semblable. Il confirme qu'un soir, alors que le fils était à la fenêtre et voyait des « feux » partout, lui n'avait absolument rien remarqué.

Le 17-4-76, au cours de nos recherches qui ne nécessitèrent pas moins de cinq déplacements en Aveyron pour cette deuxième partie de l'enquête, un fait nouveau auquel nous ne nous attendions certainement pas allait nous permettre de clarifier encore cette affaire. Passant à la ferme des témoins simplement pour les saluer, le père nous fit une importante déclaration dont nous donnons le résumé ci-après. Par ce récit d'une évidente sincérité, il ramène l'ensemble de ses observations à la seule soirée du 15 juin 1966 (le 13 après vérification). En outre, et cela nous paraît important, il ne se porte plus garant des récits de son fils; c'est un changement complet d'attitude en l'absence de celui-ci.

Résumé de l'enregistrement

— Il n'y a pas votre fils ?

— Non il est venu ce matin et reviendra demain.

— Nous tournons par là, on questionna, personne n'a rien vu.

— Non il n'y a que moi, ma belle-mère; c'était un soir de fête il n'y avait que moi, ma femme et ma belle-mère.

— Personne n'a rien vu, on est obligés de le signaler dans LDLN.

— Pourquoi ?

— Il n'y a pas de preuves.

— Certainement pas.

— Il n'y a que vous, vous le comprenez, quand il y avait ces obus, personne ne les a vus.

— Ah mais c'était entre les bois, personne ne pouvait le voir sauf d'ici.

— Pourtant un « machin » immense, allumé, avec un phare ! il l'a dit votre fils...

— Oh non ça n'éclairait pas, non je n'ai jamais pas vu ça moi !

— Lui dit qu'il y avait un phare qui tournait et éclairait la chambre.

— Je n'ai pas vu ça, il éclairait là où il était pas plus, non, non.

— Il a exagéré là ?

— Sûrement, je ne sais pas moi.

— Il a exagéré, comme quand il disait « ça se passait souvent ».

— Non, non, deux fois, une fois là, une fois derrière la maison (il parle de la boue près de la maison).

— Vous avez dit quinze fois.

— Ah oui, le même système est venu quinze fois.

— Mais le même soir ?

— Oui le même soir.

— Le même soir ?

— Oui le même soir, oui le même soir au moins quinze fois, je n'ai pas compté mais au moins quinze fois et ça se déplaçait...

— Ce n'était pas un projecteur ?

— Non, non, c'était grand.

— C'était une lumière quoi, peut-être un projecteur de là-bas ? On a questionné l'E.D.F., la Gendarmerie, on ne fait pas cela contre-vous, vous le comprenez ?

— Je le comprends bien.

— Il nous faut tirer cela au clair maintenant, on le publie dans des bouquins...

— Il y en a qui ne veulent pas le croire...

— Eh oui, il y en a beaucoup qui ne veulent pas le croire.

— Oui je sais bien.

— Personne ici ne veut le croire...

— Parce qu'ils n'ont pas vu, s'ils avaient vu comme moi !

— Mais alors ça ne s'est passé que deux fois, pourquoi votre fils dit que presque tous les soirs il sortait et le voyait (l'obus).

— Oh pas tous les soirs, non, je ne sais pas ce qu'il vous a dit.

— Ça y est dans le bouquin, ça.

— Je ne sais pas, je ne sais pas.

— Comme la poursuite de la boule sur la route...

— Là c'est vrai, elle m'a suivi.

— Oui, à vous autour de la maison, mais lui avec la voiture ?

— Ah là je ne sais pas, je n'y étais pas moi, je n'ai pas vu ça moi, je ne peux pas vous le dire, je ne sais rien moi.

— Hallucinations ?

— Pour moi c'est la vérité.

— Oui, pour vous... Voyez, votre fils il a exagéré en parlant du phare qui tournait, c'est pas vrai ça !

— Moi je n'ai pas dit ça, lui n'était pas là.

— S'il y avait eu un phare qui tourne, vous comprenez bien qu'on l'aurait vu de loin !

— Certainement, moi je n'ai pas vu ça, peut-être quelque chose que lui a vu, mais moi je n'ai pas vu, je n'en sais rien moi.

— Et votre voisin qui n'a rien vu ?

— Il n'était pas là, il était à la fête.

— A un moment donné vous dites avoir vu six boules.

— Oui, entre .... et .... (2 km environ) elles tournaient là-bas dans un rectangle une derrière l'autre.

— Et se sont accrochées à un « obus » ?

— Oui.

— Illuminé ?

— Lumineux, je ne sais pas ce que c'était, là où il était, personne ne pouvait le voir.

— Justement, personne ne sait rien, et pourquoi ne l'avez vous pas dit ?

— Oh... eh... je ne l'ai pas dit aux voisins pour la bonne raison qu'ils se foutent de nous... On a rien dit, c'est le fils qui est allé à la Gendarmerie.

— Pourtant il n'y a pas de déposition à la Gendarmerie...

— C'est lui qui y est allé, mais il y a longtemps maintenant...

— Ils ont tout regardé devant nous et n'ont rien trouvé là-dessus (s'il y avait quelque chose ce serait souligné en rouge car nous avons des instructions précises).

— Pourtant le fils y est allé !

— Il vous a dit qu'il y allait. Ils ne sont pas venus?

— Non ils ne sont pas venus voir.

— Voyez bien, normalement ils seraient venus.

— Enfin le récit de votre fils est exagéré lui...

— Je ne sais pas ce qu'il vous a dit, je n'en sais rien.

— Il a dit beaucoup de choses ! Il a vu une soucoupe volante au croisement de la Nationale.

— Ah ça je n'en sais rien, je n'y étais pas moi !

— Je crois que vous avez eu des hallucinations.

— S'il n'y avait que moi, mais ma belle-mère a bien vu aussi ! Elle ne touchait pas terre (la boule) je me suis allongé pour voir et elle ne touchait pas terre; une fois j'avais bien envie de ramasser une pierre pour voir si c'était métallique, on ne sait jamais à quoi on a affaire...

— Alors l'obus illuminé vous l'avez vu une fois ?

— Oui, le même soir, le 15 juin pas plus.

— Votre fils dit que vous l'avez vu avec lui !

— Non, non, je ne crois pas, non; avec lui non. Je l'ai vu près de 3 heures.

— Les gens de la fête devaient en revenir pendant que vous l'observiez.

— Il n'y a pas de jeunes là.

— Mais ces routes là-bas, il y a des gens qui y passent en revenant de la fête.

— Non, il n'y a pas de jeunes là-bas.

— Et de la Nationale ?

— C'est en contre-bas.

— Oui, mais la clarté devait se voir, vous la voyiez d'ici vous, allons...

— Ça n'éclairait pas, c'était lumineux.

— Votre fils a pas mal imaginé quand même...

— Je ne sais pas ce qu'il vous a dit, je n'en sais rien moi.

— Il a exagéré drôlement, il a exagéré (on rit).

— Je ne sais pas moi, je ne peux pas vous le dire.

— Il a voulu que ce soit fantastique quoi, tout est parti de là...

— Je ne sais pas moi (il rit).

— Le fils il a imaginé.

— Je ne sais pas moi ce qu'il vous a dit, moi je suis sûr et certain de ce que j'ai vu.

— Ça c'est passé une fois, c'est tout ?

— Oui.

— En '66 quoi, pas après, en '67 ?

— Non, non, non.

— Finalement il n'y a qu'une observation en '66 et votre fils a fait pas mal de littérature, il a dit en '66, en '67 et d'autres fois.

— Je ne sais pas s'ils les a vues (les boules), moi je ne les ai pas vues, moi je n'en sais rien.

— Vous le sauriez depuis le temps, il vous l'aurait dit ?

— Oui, oui. A l'époque j'avais deux chiens, ils l'ont poursuivie.

— Ils n'ont pas eu peur, donc ils ne voyaient rien d'anormal, rien que quelque chose de naturel. Il n'y avait pas de bruit ?

— Non, la nuit était claire, tout à fait claire... clair de lune.

— Et l'obus, vous ne l'avez pas vu repartir ?

— Non je suis allé me coucher, j'avais rentré du foin toute la veille, j'étais fatigué.

— Vous étiez fatigué ce soir là ?

— Oui, j'étais fatigué.

— Moi il me semble que d'autres personnes auraient dû voir, je ne parle pas des boules, mais cet obus ! là-bas, un soir de fête!!

— Il n'y a pas de jeunes là-bas.

— On dirait que tout est calculé... pour choisir cet endroit, c'est drôle ça... pas de jeunes, personne qui aurait pu le voir, il était visible sans plus alors ?

— Oui, lumineux, ça n'éclairait pas, lumineux pas plus, comme la boule.

— Il n'y a pas eu de traces ?

— Non, non.

Après nous avoir indiqué le lieu précis du stationnement de l'obus nous le quittons.

Une quinzaine de jours après cet entretien, nous nous sommes rendus sur les lieux de stationnement de l'obus (pendant 3 heures) et de l'évolution des 6 boules afin de nous rendre compte si les dits endroits n'étaient point visibles des fermes ou hameaux voisins ainsi que l'affirmait le témoin. Contrairement à ses dires, l'obus devait être parfaitement visible de deux fermes (distantes de 400 m) et d'un village (1300 m); nous précisons que la ferme du témoin est distante de 1800 m.

En ce qui concerne plus précisément l'observation des 6 boules (1900 m environ) lumineuses sans plus, soirée avec clair de lune, cet endroit est également parfaitement dégagé et visible de plusieurs fermes voisines. ainsi que d'une partie de la route nationale passant à environ 800 m. Bien entendu, les habitants des lieux ont été interrogés et n'ont rien remarqué d'anormal.

Si nous supposons que les 6 ‹‹ boules ›› vues par le père sont analogues à celle vue près de la ferme, les dimensions de ces « objets » à la distance indiquée, se situant assez près du pouvoir séparateur de l'œil normal (nous ignorons si la vision du témoin était normale), il résulte que ce genre de témoignage peut être dû à des erreurs d'interprétation quant à l'origine et la nature de ces «objets».

Début mai 1976, le fils, au courant des déclarations rectificatives de son père et comprenant que son histoire allait tourner court, nous confirmait par lettre la réalité des observations décrites dans L.D.L.N. Regrettant notre « négation systématique des faits » il nous fit savoir qu'il adressait une déclaration solennelle (!) aux responsables de la revue « afin de dissiper le doute que nous tentions d'instaurer ». Cette dernière tentative de sa part ne nous surprit nullement. Nous la signalons par souci d'honnêteté.

Conclusions

Commentaire de M. Michel Pratx. — Je ne jugerai pas la « crédibilité » des témoins, le lecteur le fera mieux que moi; par contre tous les développements « parapsychologiques » (dédoublement, prédictions, visions d'êtres) sont sans rapport avec les phénomènes observés par le fils, mais au contraire liés au terrain psychologique du témoin et évoluant pour leur propre compte.

Commentaire de M. Jean-Luc Vidal. — Nous avons conclu, à la suite de l'enquête à la bonne foi de l'aïeule et du père de famille; par contre nous rejetons (pour des raisons bien compréhensibles) l'observation et les dires du fils. Nous pensons, en toute logique, que le phénomène s'est déroulé le 13 juin 1966 au soir et seulement ce jour-là, le père de famille nous l'ayant confirmé.

On ne peut être aussi catégorique pour ce qui est de l'observation de l'obus et des six boules. Il est tout à fait possible que les six boules vues par le père soient de vulgaires phares d'automobile et que par illusion d'optique, celles-ci aient semblé se « fondre » dans l'obus. Mais il reste l'obus... la méprise est possible, mais avec quoi ? Le père l'a observé pendant trois heures, il est seul témoin, doit-on pour cette raison rejeter l'obus ? Des boules analogues à celle de l'Aveyron ont déjà été aperçues, mais l'obus est bien l'élément nouveau. Je laisse le lecteur juge; j'ajouterai ceci : en ufologie, l'enquête ressemble en bien des points à une enquête de police et de ce fait, l'enquêteur doit être prudent, patient et réfléchi.

Commentaire de M. Maurice Couzinié. — Je ne puis prendre en considération le récit du témoin principal (obus, poursuite de la boule en voiture) :

1) Ses extravagantes déclarations liées à sa personnalité (1970 non publiées, 25-10-75, 28-12-75);
2)) L'absence de témoins concernant sa vision de l'obus avec phare tournant;
3) La déclaration de son voisin;
4) Son refus réitéré d'une expérience d'hypnose qui aurait peut-être permis de confirmer ses dires;
5)) La dernière déclaration de son père ne se portant plus garant de ses récits;
6) Le fait d'avoir ajouté des éléments connus à son premier récit après la venue du Dr Dupin de la Guérivière.

Observations du père : obus et 6 boules le 13-6-66.
Celui-ci étant sujet à des erreurs d'interprétation (obs. 75) puisque l'observation de l'obus pendant 3 heures a été effectuée alors qu'une fête se déroulait dans les environs et que personne n'a rien remarqué, je me vois dans l'obligation malgré sa sincérité, de formuler des réserves quant à la réalité des dites observations probablement dues à une méprise. Il ne nous a pas été possible au cours de cette contre-enquête d'en déterminer la cause mais je pense que lors de la première enquête il aurait été possible d'identifier l'objet de cette méprise.

Observation de la boule près de la ferme le 13-6-66 par le père, la mère et l'aïeule.
Ces témoins sont d'une sincérité évidente. Selon l'entourage ce sont de braves gens en qui on peut avoir toute confiance et je m'en suis personnellement rendu compte. Aucune explication par un phénomène naturel connu n'ayant pu être retenue, leurs observations peuvent donc être dues à une manifestation du phénomène OVNI.

En résumé à mon point de vue, l'affaire de l'Aveyron devrait se réduire à ceci :
Le 13 juin 1966 dans la soirée, alors qu'une fête se déroulait dans les environs, une « boule » faiblement lumineuse a été aperçue à proximité d'une ferme. Disparaissant comme éteinte et apparaissant plus loin instantanément, on avait l'impression qu'il s'agissait de plusieurs « objets ». Paraissant avoir un comportement intelligent, elle a par deux fois barré le chemin à l'un des témoins qui tentait de l'intercepter. Deux chiens l'ont poursuivie une fois, sans crainte apparente, sur ordre de leur maître. Les trois témoins (de la même famille) sont très sincères dans leurs déclarations. Phénomène OVNI ? Tout permet de le penser. L'un des témoins prétend avoir aperçu pendant 3 heures, un objet faiblement lumineux en forme d'obus à une distance de 1,800 km à l'ouest de la ferme ainsi que six boules dans la même direction. Par suite de la distance une méprise est possible.
Certains enquêteurs à l'époque possédaient des éléments leur permettant, étant donné leur expérience, de formuler de sérieuses réserves sur le récit du témoin principal, ces éléments ont été passés sous silence !
Notre équipe n'a pas ménagé ses efforts en vue de clarifier cette affaire, insensible aux pressions l'incitant, en dernier lieu, à abandonner.
Nous remercions toutes les personnes de l'Aveyron qui ont bien voulu nous apporter leur aide précieuse, sans oublier la Gendarmerie et l'Electricité de France.

Les enquêteurs L.D.L.N. du Tarn.

Commentaires de la SOBEPS

Avant toute chose, il est bon de préciser un point important et qui concerne quelques lettres que des lecteurs ont bien voulu nous envoyer dernièrement.

Pourquoi avoir publié à nouveau cette affaire des « boules » de l'Aveyron ? Pourquoi reprendre ce que certains ont déjà pu lire dans la revue du groupement Lumières Dans la Nuit et plus tard dans l'ouvrage «Mystérieuses soucoupes volantes» de F. Lagarde ?

Il s'agit là d'un choix certes criticable mais que je tiens à justifier ici. Tout d'abord il est clair que

sur l'ensemble des lecteurs d'Inforespace, à peine 10 % d'entre eux sont également abonnés à la revue de nos confrères français et qu'on peut estimer à 15 % ceux qui en plus ont pu se procurer leur ouvrage. Il reste donc 75 % de nos membres qui ne connaissaient rien de cette affaire. C'est là une majorité qui ne me paraît pas négligeable.

D'autre part, je me souviens d'une phrase que j'apprécie beaucoup (mais que son auteur ou ses descendants me pardonnent si j'ai oublié son nom) : « A vouloir oublier trop vite le passé, on est condamné à le revivre ».

Je comprends bien sûr que tous ceux qui s'occupent activement de recherches sur les OVNI attendent d'une revue comme la nôtre qu'elle leur apporte son lot de témoignages et de cas neufs. Il est cependant important de se souvenir d'affaires plus anciennes, car leur déroulement et les enquêtes qui y furent consacrées mettent en lumière parfois bien des contradictions qui, si elles se répétaient trop souvent, pourraient mettre en cause l'ensemble du dossier des OVNI.

Et tel est bien le cas de cette affaire des « boules » de l'Aveyron.

Le dossier publié à ce jour était convaincant mais incomplet. Il nous a semblé bon de l'étoffer et de l'éclairer sous un jour nouveau en publiant dans ce numéro une contre-enquête inédite. Nous aurions souhaité aller plus loin et vous faire lire la liste des prédictions (le plus souvent catastrophiques) annoncées par le témoin principal (le fils). Malheureusement, ce dernier a opposé un veto intransigeant à toute publication — où que ce soit — de ce ramassis d'invraisemblances où les renversements de l'axe terrestre, l'invasion du communisme et diverses guerres mondiales se côtoient allégrement.

Les trois premières parties de ce dossier vous ont permis de prendre connaissance de l'enquête « officielle ». Aujourd'hui, il s'agit d'une contre-enquête que certains ont refusé de publier parce que l'interrogatoire semblait « du genre policier, empreint de brutalité et de menaces ». Maurice Couzinié — que nous remercions vivement de sa collaboration pour la diffusion de cette contre-enquête — nous a bien précisé qu'en aucune façon les enquêteurs n'avaient pu agir de cette façon. Ce sont grâce à leurs contacts étroits avec la famille qu'ils ont pu paraître très directs dans leurs propos, une transcription ne rendant bien sûr pas compte du ton amical de l'entretien enregistré.

Que faut-il en penser maintenant ?

Le principal point à retenir est que l'enquête ufologique est avant tout une affaire de personnalité, c'est-à-dire que le caractère de l'enquêteur transparaît toujours au travers de l'enquête qu'il conduit. C'est dommage et c'est même profondément regrettable.

Actuellement, les enquêteurs se recrutent le plus souvent au hasard de leur intérêt pour la question. On en rencontre parfois qui ont 15 ans ou même moins. Il n'existe aucune méthodologie de l'enquête, l'entière initiative étant laissée à celui qui interroge en fonction des conditions qui lui sont imparties par le cas : lieux, temps disponible, etc... Le plus grave apparaît quand l'enquêteur, consciemment ou non, élude de plein gré certaines parties du témoignage recueilli parce qu'elles lui paraissent mineures ou qu'elles sont rejetées par quelque inhibition personnelle. Dans l'exemple qui nous intéresse, on omettra ainsi de parler des prédictions du fils et de son comportement « bizarre », ou d'aller interroger des voisins.

Il ne m'appartient pas de juger quel groupe a mieux enquêté que l'autre en Aveyron. Dans l'état actuel du statut de l'enquêteur, toute appréciation ne peut être qu'arbitraire et subjective tant qu'on ne se préoccupera pas d'analyser de plus près l'impact de l'enquêteur sur l'information recueillie.

L'astronomie aurait bonne mine si on engageait des observateurs myopes, presbytes et daltoniens. C'est un peu ce que nous faisons chaque fois que nous enquêtons en ufologie. Nous sommes tous démunis devant ce qu'on nous demande de faire et ce sentiment — inavoué — d'être en porte-à-faux entre un phénomène objectif (réellement observé par le témoin) et un phénomène subjectif (compris et interprété par l'enquêteur), conduit souvent ce dernier à une sorte de lassitude qui finira par lui faire abandonner toute envie d'enquêtes nouvelles.

Mais à tout problème, il y a bien sûr une solution, même si comme ici elle est loin d'être simple. Sans doute, rien n'est-il simple en ufologie où les sciences du comportement sont étroitement connectées à des phénomènes purement physiques. C'est pourquoi nous vous promettons de revenir plus longuement sur ce sujet dans un prochain article.

Michel Bougard.

Dossier Ufaux

Mosborough, Grande-Bretagne, février-mars 1962

Cette photographie bien connue des lecteurs anglo-saxons est en général présentée dans les revues spécialisées et les livres traitant d'ufologie comme un document remarquable pris dans le ciel britannique. Et pourtant ce célèbre cliché est totalement faux ! Dans ce cas, ceci n'a pas été démontré en procédant à une minutieuse analyse du négatif ou en réalisant divers tests devant déceler un trucage. Le canular fut tout bonnement éventé par l'auteur lui-même... dix ans plus tard !



Revenons en 1962 pour en savoir plus long sur cette affaire. Selon la première version des événements cette observation eut lieu un dimanche du mois de février ou du mois de mars. Le principal témoin, Alexander Birch, un jeune écolier de 14 ans, se trouvait en compagnie de deux amis dans son jardin où il prenait des photographies de son chien. Soudain l'attention des jeunes gens fut attirée par cinq objets insolites qui se trouvaient là en plein ciel. Alexander prit immédiatement un cliché de la formation qui stationnait sans aucun bruit à une altitude d'environ 500 pieds.

Lorsque le film fut développé, le jeune homme apporta le document à son école où il fut attentivement examiné par ses professeurs. Lui-même fut interrogé ainsi qu'un des camarades qui l'accompagnaient lorsqu'il réalisa la prise de vue. Cet interrogatoire qui fut jugé satisfaisant devait donner plus de poids encore à la photographie qui connu alors une large diffusion dans la presse locale puis dans des journaux anglais au tirage plus important.

Elle dut intriguer l'administration britannique car Alexander Birch et son père furent bientôt convoqués à Londres au Ministère de l'Air pour être interrogés durant plusieurs heures. Ici encore cet examen devait reconnaître que le négatif était authentique et qu'aucun trucage n'était décelable. Toutefois, en octobre de la même année, Alexander Birch reçu une lettre du Ministère de l'Air qui lui apprit qu'il avait en fait photographié un phénomène atmosphérique consistant en une formation de particules de glace en suspension dans l'air.

Dix ans passèrent... En octobre 1972, la télévision anglaise (BBC-2 TV) réalisa une émission sur les OVNI au cours de laquelle l'écrivain Rex Dutta était interviewé (1). Alexander Birch était également présent et sa célèbre photo fut présentée aux téléspectateurs. C'est à cette occasion qu'il reconnut enfin qu'il avait truqué le cliché. Il avait, à l'époque, utilisé une vitre sur laquelle il lui avait suffi de dessiner cinq objets de tailles différentes. Il photographia ensuite ce montage devant un paysage en prenant bien soin de cadrer son image en laissant les bords de la vitre en dehors du champ de l'objectif de l'appareil photographique. Cette solution simple résista à toutes les investigations et personne ne put découvrir la supercherie. Si Alexander Birch n'avait pas avoué son « forfait », aujourd'hui encore cette photo serait toujours considérée comme authentique.

Les suites de cette affaire devraient peut-être nous déconcerter le plus. En effet, ce cliché fut publié pour la première fois dans le « Sheffield Telegraph » le 19 juin 1962 et à peine quelques semaines plus tard on signala dans toute la région de nombreuses observations durant les mois d'août et de septembre. La mystification du malicieux écolier aurait-elle donc provoqué — ou *induit* selon le jargon à la mode aujourd'hui — une telle recrudescence ? *Talk of the devil and he's sure to appear* (2). Voilà un dicton populaire qui n'est pas prêt d'être démenti !

Alice Ashton.

1. Rex Dutta est notamment l'auteur de « Flying Saucer Viewpoint », « Flying Saucer Message » et « Reality of Occult / Yoga / Meditation / Flying Saucers », éd. Pelham Books.
2. Equivalent du dicton français : « quand on parle du loup, on en voit la queue ».

Références :

Flying Saucer Review Vol. 8 No 5, Vol. 8 No 6, Vol. 9 No 2 et Vol. 18 No 6; Robert Chapman, UFO, Flying Saucers over Britain ?, éd. Mayflower.

Amérique du Sud : continent de prédilection des OVNI (7)

Le cas de la ferme des Trois Collines.

La ferme des Trois Collines (Três Cerros) appartient à M. Sesefredo Silveira Gomes, l'exploitation occupe plusieurs ouvriers.

Vers la fin de l'année 1959, le contremaître de la ferme vint trouver M. Gomes en lui déclarant qu'il avait vu un objet circulaire, sans roues, arrêté sur une petite île connue des gauchos pour être dangereusement marécageuse.

C'est en revenant d'une tournée dans les terres de la ferme que le contremaître nota cette présence insolite, ne ressemblant en rien à celle d'un avion. Continuant son récit, le gaucho dit aussi avoir assisté à la sortie de petits hommes de l'intérieur de l'engin circulaire.

Très impressionné par les faits, alors que les membres d'équipage commençaient par se déplacer autour de l'engin, le contremaître avait pris la direction de la ferme.

Le propriétaire, accompagné du témoin et de quelques ouvriers, se rendirent vers les lieux en franchissant de grandes difficultés. Sur place ils ne devaient rien voir d'anormal si ce n'est une zone circulaire dans laquelle la végétation était écrasée.

Etrange rencontre sur la route des ponts de Guaiba.

A la même époque que le cas de la ferme Três Cerros, au-dessus de la route des ponts du Guaiba, près de Pôrto Alegre, ce qui paraissait être un avion en flammes enveloppé d'une sorte de brouillard, s'approchait en vol rasant.

Les personnes (anonymat demandé) qui rapportèrent cet incident virent alors le « brasier » volant s'éteindre brusquement en bordure de la route, à environ 8 m au-dessus de leur voiture.

Ce que les témoins virent à ce moment était un objet de forme arrondie, d'environ 5 m de diamètre. Il était surmonté d'une coupole d'aspect cuivré et paraissait bosselé comme après martelage. Un rebord, fait de 3 anneaux concentriques, distants les uns des autres de 30 cm, ceinturait l'objet. Détail curieux relevé par les témoins, les anneaux parfaitement lisses, n'étaient pas en contact avec le corps de l'engin proprement dit.

Les anneaux extérieurs luisaient, pareils à du métal blanc; tous deux avaient une faible épaisseur. L'anneau central, plus foncé, avait une épaisseur de 5 cm environ. Sous l'engin se dissipait une luminosité blanche.

L'objet s'inclina à 45°, laissant ainsi apparaître sa coupole où aucune ouverture n'était visible. Les anneaux restèrent parallèles par rapport à la chaussée. Dans cette position, l'objet démarra brusquement pour atteindre rapidement la ligne d'horizon où il disparut peu à peu.

Au moment où il croisait la voiture des témoins, ces derniers constatèrent que le volume du son de la radio de bord augmenta fortement pendant quelques secondes.

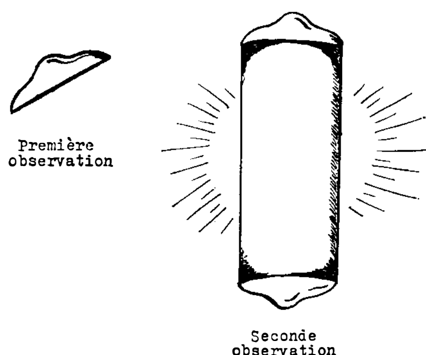
Le compte-rendu de ce nouveau cas gaucho se trouve résumé à la page 52 de l'ouvrage du Pr. Felipe Machado Garrion, mais c'est dans la revue « Phénomènes Spatiaux » n° 38 et sous la plume de M. R. Fouéré (sur base d'une communication de M. Jader Pereira, Srt. Gén. du GGIONA) qu'une description plus détaillée de l'affaire nous est la mieux rendue.

Soucieux de la qualité des données que nous livrons dans la présente rubrique, nous reprenons intégralement l'article ainsi que les illustrations ayant paru dans l'organe d'information du Gépa.

Le témoin, Hugo Barth, est un vieux commerçant de Pôrto Alegre. Il se rendait avec sa femme et un couple ami à la plage maritime de Tramandai le 2 novembre 1959. Voyageant de nuit, ils arrivaient à un point proche du « Lagoa dos Barros » (« Lac des Argiles ») lorsque apparut soudainement, venant du côté gauche de la route, un objet brillamment illuminé, circulaire et muni d'un dôme, volant rapidement droit sur la voiture. Tout fut éclairé au moment où l'objet vira soudainement au-dessus de la voiture, repartant dans la direction d'où il était venu. L'événement fut si prompt que les témoins ne purent rien faire d'autre que de jeter un coup d'œil rapide sur l'objet. Quelques arbres sur le côté droit de la route furent secoués, comme si un vent avait soufflé, quand l'objet passa au-dessus d'eux au cours de son virage. Après l'incident, les voyageurs poursuivirent leur route.

Quelques kilomètres plus loin, ils remarquèrent au-dessus du terrain, à une distance de 200 mètres d'eux et à une altitude d'environ 50 mètres, un grand cigare vertical de couleur orange et complè-

(Doc. GEPA)



tement illuminé, qui avait une longueur de 10 à 15 mètres et un diamètre approximativement égal au tiers de la longueur. De la partie centrale de l'objet jaillissaient des étincelles rouges. A ses parties supérieure et inférieure, le cigare présentait exactement la même forme que l'objet aperçu auparavant. M. Barth déclara qu'il avait eu l'impression que l'objet qu'ils avaient vu précédemment s'était « collé » à la partie supérieure du cylindre tandis qu'un objet similaire s'était « collé » à la partie inférieure, bien qu'ils n'eussent vu qu'une seule soucoupe. Après 5 minutes, la luminosité s'éteignit graduellement pour réapparaître quelques secondes après. Puis le cylindre se déplaça lentement, toujours en position verticale jusqu'à ce qu'il disparut dans l'obscurité. Dans la suite du voyage, l'objet fut aperçu une troisième fois, à une distance de 80 mètres derrière quelques cimes d'arbres.

Michel Bougard
Claude Bourtembourg

Référence :

Fouéré, R., En marge de l'affaire de Trancas : l'observation Hugo Barth, Phénomènes Spatiaux N° 38, décembre 1973, pp. 29-30.

OVNI et manipulation de cerveau

Le Dr X voit de sa fenêtre deux OVNI de forme soucoupique reliés par une espèce d'arc électrique; les deux objets se rapprochent l'un de l'autre pour finalement se fondre en un seul engin. Celui-ci bascule aussitôt et un rayon en surgit, frappant le témoin. Suite à ces événements, le Dr X va se coucher. Il parvient à s'endormir, mais son sommeil est fort agité et sa femme le surprend à parler tout seul dans cet état. Intriguée de certains de ses propos, elle décide d'en prendre note. Elle relève notamment cette phrase curieuse : « Le contact sera rétabli le 2 novembre en tombant dans les escaliers. » A son réveil, le Dr X ne se souvient plus de l'aventure qui lui est arrivée. Pourtant, sa jambe qui était gonflée par un hématome récent ne le fait plus souffrir : bizarre, doit-il se dire. Dans le courant de l'après-midi, il fait une chute dans les escaliers et à ce moment, la mémoire lui revient comme il avait été annoncé dans le rêve ! Par la suite, le Dr X sera générateur de phénomènes parapsychologiques tels que poltergeists et lévitation. Un autre fait étrange concerne le fils du témoin : des années après l'incident, il raconte à ses camarades de classe que lorsqu'il sera grand, il voyagera à bord de la « soucoupe rouge qui faisait du bruit dans le ciel et lançait des éclairs » ! Quid ?

Insolite phénomène OVNI : un soir, un jeune enfant dit à sa mère : « Maman, ce soir, regarde bien à la fenêtre, comme ça tu pourras voir arriver la soucoupe volante ! » Maman n'y prête guère attention, les enfants lisent tellement de bandes dessinées ! Il n'empêche, le soir elle regarde à la fenêtre et quelle n'est pas sa surprise de voir effectivement un objet lumineux qui s'approche de la maison ! Le lendemain, la mère raconte à son gosse ce qui s'est passé. A quoi, il rétorque : « Je sais. D'ailleurs ce que tu ne sais pas, c'est que j'étais dans la soucoupe et que plus tard, je m'en irai dans une autre soucoupe pour toujours ! » Quid ? Quid ?

Une hypothèse fort en vogue chez une certaine école d'ufologie veut que ce genre de cas prouve la manipulation de l'humanité par les OVNI. Tous les ufologues anglo-saxons en parlent. (Mais ne sont-ils pas eux-mêmes manipulés ?). Jacques Vallée, informaticien français travaillant à la NASA, parle des cas d'écriture automatique. Le conscient ne capte pas d'images, mais seulement des impressions, une force qui le dirige. Le sujet entend des

« voix » et ne comprend rien à la signification des paroles qu'il croit percevoir; il se sent poussé à agir. Alors il se met devant une feuille de papier et laisse courir sa plume. Et puis apparaît le message... Ceci est arrivé à une habitante du Middle West aux USA. Elle s'éveille un jour le bras engourdi et ressent des picotements. Une impulsion subite la force à prendre un crayon et à noter ce qui lui traverse le cerveau. Et elle se met à écrire, guidée par une entité mystérieuse. La dame fera part de ces faits étranges à des connaissances et rapidement une secte sera créée dans l'espoir d'établir un contact avec les « entités ». Un jour, alors que les membres de la secte sont réunis près d'une plaine d'aviation, une créature étrange apparaît et s'avance vers eux avec une démarche très raide. Soudain, il disparaît en une fois ! Hallucination ? Phénomène PSI ? OVNI ? Si la dernière éventualité est la bonne, y aurait-il donc eu manipulation ?

Hélas, la manipulation de cerveau ne doit plus être rangée dans le rayon de la science-fiction. Les rapports d'Amnesty International confirment l'utilisation de plus en plus fréquente de la torture « propre» sur les prisonniers politiques. Des neurophysiologistes américains et européens mènent des études très poussées sur la manière d'agir sur le psychisme d'une personne récalcitrante. Une des grandes préoccupations des chercheurs à la solde des militaires est la possibilité d'hypnotiser quelqu'un sans qu'il ne s'en rende compte. Même les industriels tiennent des séminaires sur l'hypnose et la suggestion publicitaire. En outre un passé pas tellement lointain a prouvé qu'un conditionnement pouvait amener un peuple entier sur les sentiers de la guerre : toute la mystique nazie avec ses prodigieux rassemblements de masse visait à imprégner l'esprit de l'individu de notions simples à comprendre et faisant appel à l'émotion la plus poignante.

Une certaine médecine psychiatrique, que Milos Foreman a stignatisée dans son film « Vol au-dessus d'un nid de coucou » et que dénoncent chaque jour les dissidents soviétiques, utilise tout un arsenal de techniques neurophysiologiques et biochimiques pour changer le comportement des patients récalcitrants. Dans de nombreux pays occidentaux, la lobotomie, c'est-à-dire l'ablation d'un lobe du cerveau se pratique régulièrement et sans consultation du malade. Pour réduire une certaine aggressivité, on procédera à une leucotomie préfrontale. Il en résultera un malade doté d'une personnalité nouvelle, mais rendu apathique, anxieux, irresponsable et sans réaction émotionnelle à la douleur. Autre traitement de choix : le choc à l'insuline pour les schizophrènes. Une petite dose de cette hormone hypoglycémiante est injectée au sujet, et au bout de quelques minutes, il tombe dans un état comateux dont il sortira des heures plus tard. Le choc est destiné à atténuer certaines réactions volontaires.

En ce qui concerne les OVNI, nous pouvons supposer qu'ils n'ont pas encore procédé à des techniques chirurgicales pour modifier un comportement d'un témoin, car nous n'avons aucun cas qui permette d'avancer l'hypothèse. Par contre, nous disposons de témoignages où des ufonautes ont fait avaler à des témoins des substances inconnues à effet inconnu. Ainsi, le soldat José Antonio qui s'était fait enlever à Bebedouro par des humanoïdes dut boire une espèce de liquide verdâtre contenu dans une fiole cubique creusée en forme de pyramide, après quoi il eut une vision « mystique ». Etait-ce une drogue apparentée à la psilocibine ou à une autre ? Et dans quel but ? Toujours est-il que José Antonio promit à l'entité apparue en vision de ne rien révéler du message confié sous l'effet de la « boisson ». Il faut aussi rappeler qu'avant de l'ingurgiter, les ufonautes lui avaient proposé de travailler pour eux comme agent de renseignements, vu qu'il travaillait pour les forces armées brésiliennes. Manipulation de cerveau ? Il n'est pas impossible non plus que le témoin ait été victime de l'affabulation... Mais il y a le cas suivant. Un motocycliste qui se rendait à Hirson dans l'Aisne (France) fut arrêté par des humanoïdes en scaphandre. Ceux-ci sortirent de leur équipement un petit cube d'environ 1 cm de côté, qui était fait d'une substance molle et qui avait une couleur chocolat. Ils « invitèrent » le témoin à avaler le cube. Effrayé, le motocycliste obéit. Lorsque les êtres s'en furent, il s'enfuit paniqué. Quelle expérience, les ufonautes voulaient-ils tenter ? Manipulation de cerveau ? Le rapport d'enquête ne donne que des renseignements succincts sur le comportement du témoin au travail après l'observation : il était agité et troublé, semble-t-il. Cela n'apporte aucun renseignement puisqu'il peut s'agir tout bonnement d'un effet psychologique pur !

Il est aussi fort probable que les OVNI modifient les états de conscience des témoins par l'induction sophronique. Soit, il ne faut pas nécessairement admettre que la sophronisation soit voulue à tout prix par les intelligences aux commandes des OVNI, au même titre qu'un hypnothérapeute pour soigner son patient. Le fait qu'aucune suggestion ne soit transmise de façon directe pourrait le laisser supposer, cependant elle put jouer à un niveau plus subtil (voir plus loin). De nombreux témoins ont rapporté s'être senti fascinés par l'OVNI, d'où l'abaissement du champ de conscience. On sait qu'un tel état de conscience permet l'intrusion de données extérieures dans l'inconscient du sujet, d'où manipulation possible.

Cet article se borne à énumérer des possibilités et à poser des questions. Que signifient par exemple les affaires « Expérience » (OURANOS n° 12) ou « Enquête en Aveyron » où des boules lumineuses s'acharnent à suivre une même famille de témoins pendant des semaines et où se respire l'essence de la prophétie ? Et l'amnésie volontaire induite par les entités aux commandes des UFO ? L'affaire Betty et Barney Hill (s'il ne s'agit pas d'une folie à deux comme le laisserait supposer l'interprétation psychologique de Carrouges) serait typique à cet égard. De même que le cas du policier du Nebraska, Herbert Schirmer, que les humanoïdes ont hypnotisé en vue de lui faire oublier son observation. Les ufologues n'ont connaissance de ces témoignages que parce que les protagonistes ont été soumis par des médecins compétents à une régression hypnotique. Si les récits racontés sous hypnose ne sont pas des affabulations, nous sommes bel et bien devant une manipulation de cerveau.

De plus en plus, les états modernes étudient la torture « propre », car il semble qu'elle soit plus efficace que son homologue physique. La technique la plus en vogue chez les bourreaux en blouse blanche de ce dernier quart de siècle est la privation sensorielle. On enferme le prisonnier dans une pièce aux murs feutrés et de couleur monotone. Pas de bruit, pas de fenêtre, la lumière est artificielle et éclaire vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Chaque jour, la nourriture est identique. Bref, l'univers du prisonnier est celui de l'isolement sensoriel : plus de stimulus. Qu'arrive-t-il à la longue ? Le torturé perd ses facultés de concentration et d'orientation spatio-temporelle; il éprouve le sentiment de perte des membres et a l'impression de se dédoubler; de plus, il devient la proie d'hallucinations monstrueuses. Un court séjour dans ces geôles du silence et de la désolation suffit à ébranler le plus aguerri des terroristes. On obtient d'eux alors les aveux les plus accablants. Ou on les pousse au suicide. Il est trop tard pour demander à Ulrike Meinhoff, cette « faible » femme aux mains tachées du sang des victimes de la bande à Baader, ce qu'elle en pense. En tant qu'ufologues, nous ne pouvons nous empêcher de faire un rapprochement avec quelques-uns des effets psychologiques consécutifs à une observation d'OVNI : hallucination (affabulation : voir Inforespace n° 27), perte de notion spatio-temporelle, dédoublement astral (Aveyron ou Téléportation en Rhodésie). Les facteurs sophronisants des OVNI ressemblent aux techniques d'isolation sensorielle. Des ufologues objecteront que l'orgie des couleurs à laquelle se livrent parfois les UFO devant les témoins est un processus différent de l'isolation sensorielle, puisque les stimuli ne sont plus monotones, mais riches au contraire. Soit. Ces stimuli sont riches, mais à l'excès : une hyper-excitation aboutit finalement au même effet : l'aberration sensorielle.

La sophronisation induite par les OVNI n'est peut-être pas voulue de la part des OVNI. Il n'y aurait pas manipulation du cerveau, mais uniquement des effets secondaires d'ordre psychologique. Ce n'est pas un comble de cultisme que de s'interroger à ce sujet. Nous ne suggérons pas que les ufonautes sont bons ou mauvais (d'ailleurs que signifient ces notions dans l'absolu ?). Après tout, les ufonautes se livrent à toute sorte d'expériences : prélèvement de cailloux, dissections d'animaux, examen des êtres humains. Pourquoi ne tenteraient-ils pas des expériences psychologiques sur l'homme ? Bien sûr, dans l'état actuel de l'ufologie il est impossible de déduire que le phénomène OVNI tente de manipuler le cerveau de l'homme. Par contre, l'ufologie nous enseigne que des témoins voient en eux des changements de comportement qui s'esquissent. Toutefois, ils peuvent n'être que de nature psychanalytique et résulter de la maturation psychique suite à l'observation (complexe d'Icare). Quid ? Quid ? Quid ?

Nous aimerions envisager la possibilité de la suggestion volontaire d'un comportement ou d'un message par les ufonautes. Nous le répétons, ce ne sont que propos imaginés, non prouvés en ufologie.

La clef pour la suggestion à des fins de manipulation repose sur la notion d'infraliminarité. En psychologie, on dit d'un stimulus qu'il est infraliminaire lorsqu'il n'est pas perçu tout de suite et consciemment par un individu. Imaginons une situatiton quelconque. Mettons que M. Dupont est assis dans son fauteuil plongé dans la lecture d'Inforespace. Toute son attention est focalisée sur l'acte de lire. Si les articles d'ufologie le passionnent vraiment (beau compliment pour la SOBEPS), il n'aura pas conscience des petits événements qui se passent éventuellement autour de lui. Ainsi, il a pu décider d'allumer la radio et d'écouter un programme musical en même temps que de lire. Mais s'il est fort absorbé par un article, il est probable qu'il entendra la musique sans en prendre conscience. Dans ce cas, le morceau de musique est un stimulus infraliminaire.

Prenons un autre exemple. L'œil humain ne perçoit consciemment les images que si elles impressionnent la rétine à une fréquence inférieure à 24/seconde. Si le seuil critique de 24/seconde est dépassé, l'image n'est pas perçue. Des managers en publicité, au courant de cette loi physiologique, ont trouvé judicieux d'appliquer le système à la télévision. Aux Etats-Unis, la plupart des chaînes de télévision sont à vocation commerciale et dépendent financièrement de la publicité qu'elles passent. L'idée consistait à faire défiler un film de spectacle à une fréquence de 25 images par seconde, de sorte que les 24 premières images fussent perçues consciemment, mais que la 25ème, avec le sigle d'une marque de savon nouvelle, fusse invisible sauf pour l'inconscient. Les spectateurs ne devinèrent jamais ce qui s'était produit. Le résultat fut significatif : en quelques semaines, les chiffres de vente du nouveau produit enregistrèrent une ascension spectaculaire ! Par déontologie, les chaînes de télévision refusèrent de réitérer ce genre de procédé.

Il est certain que les OVNI disposent de ressources technologiques avancées et ils pourraient profiter de leurs connaissances pour conditionner certains sujets de la Terre dans des buts obscurs. Ils n'auraient aucune difficulté à implanter des images dans la tête de quelques cobayes humains. Des images d'engins extraordinaires ou d'humanoïdes grotesques, pour n'envisager que ces possibilités. Les techniques holographiques viendraient alors à point. Un hologramme est une image en relief produite par des interférences de faisceaux lasers. De tels artifices sont en constant progrès depuis des années et il est un fait que les Russes sont parvenus récemment à projeter un film en relief, tandis que les techniciens du groupe «pop» anglais « The Who » préparent une inoubliable mise en scène qui consistera à faire ballader audessus des fans en délire la photo holographique de leur idole ! Beau spectacle en perspective! Si on combine à l'effet holographique l'effet stroboscopique, en faisant clignoter la lumière à un rythme supérieur à 24/seconde, l'image projetée par les entités UFO ne sera pas visualisée par le sujet à manipuler, pénétrera uniquement l'univers de l'inconscient et ne surgira que lors de cauchemars ou à l'occasion de lapsus...

Par la technique d'infraliminarité, on peut s'arranger pour que le sujet soit souvent hanté par des sons insoutenables dont il ignore l'origine. Dans l'affaire de Petite-Ile (Réunion), Antoine Séverin entend dans sa tête des bip-bip-bip insupportables avant d'avoir vu son OVNI. Ces bip-bip deviendraient encore plus fort au moment où il est proche de l'OVNI, comme si par un réflexe conditionné le bruit était associé à l'engin...

Hypothèses et rien qu'hypothèses. Les ufologues vous diront que pour se détendre, ils adorent se perdre en spéculations. Un pur jeu de l'esprit; une amusette d'intellectuel. C'est uniquement ce que nous avons voulu faire ici. Et sans doute que Lovecraft eût été plus qualifié pour écrire cet article...

Francis Windey
Guy Vanackeren
Detector S.I.D.I.P.

Le DETECTOR S.I.D.I.P. a rédigé un syllabus photocopié sur les phénomènes de paralysie en rapport avec les OVNI. L'analyse porte sur 108 cas. De nouvelles courbes ont été dessinées et de plus, une centaine des cas traités ont été résumés.

Il s'agit d'un travail collectif que vous pouvez recevoir par la poste en versant la somme de 135 FB au compte CCP n° 000-0535603-66 de DETECTOR S.I.D.I.P. et en leur écrivant : 1014 Chaussée Romaine à 1810 Wemmel (téléphone : 02/478.91.97).

Nouvelles internationales

OVNI au New-Jersey

Tom Cahill, un étudiant en Sciences politiques du Collège de Boston et son amie, Jane Tiger, 18 ans, de Lake Hopatcong (New-Jersey - USA) roulaient sur la route 46, au sud-est de Mountain Lake, ce 4 juillet 1974. Vers 12 h 05, juste après une station service Hess, ils observèrent des lumières rouges, vertes et blanches à environ 100 m au-dessus du sol.

La jeune fille explique : « Cela était si bas que si ça avait été un avion, cela aurait été plutôt inquiétant. En fait, cela était plus petit qu'un avion et n'en avait nullement l'allure... » T. Cahill ajoute: « L'objet avait une forme ovale avec des lueurs bleu-verdâtres à chaque extrémité; il y en avait une ou deux autres, rouges cette fois, plus près du centre, et deux blanches juste au milieu (voir croquis du témoin). Au sommet, on distinguait comme une tourelle cylindrique d'un vert délavé, illuminée, mais sans que je puisse préciser si c'était une réflexion de la lumière du soleil ou une illumination propre... »

Au moment où l'objet passa à la verticale des témoins, ceux-ci purent mieux se rendre compte de l'aspect de l'OVNI. Selon T. Cahill, c'était comme du métal grisâtre et des bandes verticales apparaissaient sur la « tourelle ». L'objet se déplaçait lentement, « avec grâce » diront les témoins, sa longueur étant estimée entre 18 et 24 m. L'OVNI se dirigeait vers le sud-ouest et alors que le couple continuait à l'observer, il émit comme des faisceaux lumineux blanchâtres à sa base et au sommet. Ceux-ci balayèrent les environs, «comme s'il cherchait à atterrir », et pendant huit minutes, les témoins purent ainsi observer les évolutions de ce curieux visiteur de minuit, puis, subitement, « en une fraction de seconde », l'objet disparut dans le ciel.

Aussitôt après, les jeunes gens prévinrent par téléphone la police de Parsippany-Troy Hills. Plus tard, on apprit que plusieurs autres témoins avaient eux aussi pu observer le phénomène. Parmi eux, un pilote, Jim Quodomine, qui, dans la soirée du 4 juillet, vers 21 h 00, avait vu une «drôle d'étoile» venir survoler son avion (un Cessna 150) au-dessus de Caldwell. A une altitude de 1 000 m, le pilote essaya de se rapprocher de l'OVNI, mais celui-ci changea brusquement d'intensité et disparut bien vite.

Le lieutenant John Walsh, de la police de Parsippany, révéla également que des interférences avaient troublé les émissions et réceptions radio entre 12 h 05 et 12 h 30, c'est-à-dire précisément au moment de l'observation de Tom Cahill et Jame Tiger.

(D'après : Skylook, n° 94, septembre 1975, pp. 3-5 et UFO Investigator (NICAP), septembre 1975, pp. 1-2).

Michel Bougard.

Portugal : des OVNI effrayent des pêcheurs

Date : 19 octobre 1976.
Lieu : la plage « Praia das Ratas », près du sanatorium Outão, dans la baie de Setúbal et près de l'embouchure du rio Sado.
Heure : 02 h 10.
Témoins : José Jorge Lavareda Pinto, 49 ans, fonctionnaire municipal, natif de Sétubal.
José António da Silva Mascarenhas, 42 ans, natif de Armaçâo de Pêra Silves.

Références : Centro de Estudos Astronómicos e de Fenómenos Insólitos (CEAFI) Rua Sá da Bandeira, 331 - 3° / Salas 31 e 32. Porto - Portugal. Revue « Insólito » Ano III - N° 21 - Février 1977 - pp. 12-13. N° 22/23 - Mars/Avril 1977 - pp. 12-13.

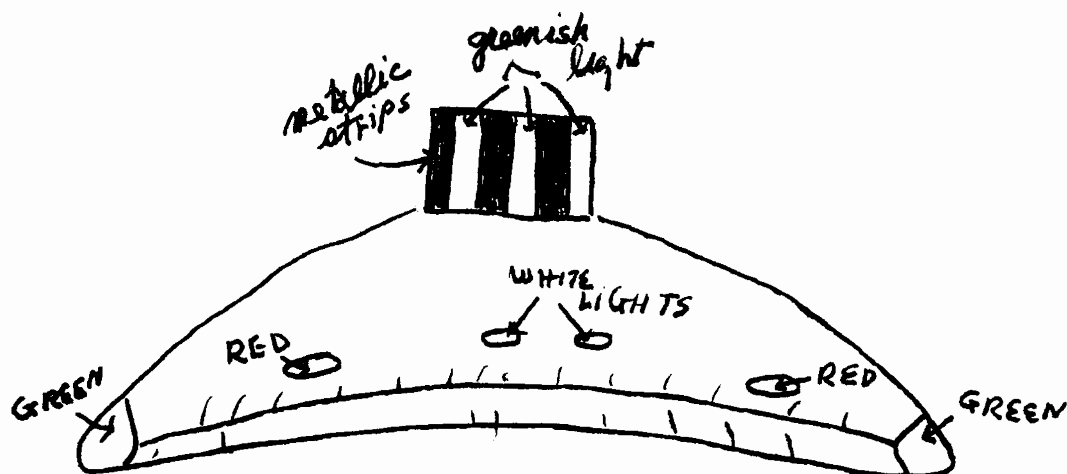
A l'aube du 19 octobre 1976, les témoins, amis et grands amateurs de pêche, se rendaient, comme à leur habitude, vers la plage (Praia das Ratas) de Sétubal, bien décidé à consacrer quelques heures à leur passe-temps préféré : la pêche.

L'un des témoins connaît l'endroit depuis près de 20 ans, toutefois, il assure qu'il ne reviendra plus seul sur ce lieu de pêche, tant il fut marqué par l'expérience OVNI.

Les témoins sont fonctionnaires et travaillent tous deux à la maison communale de Setúbal, ce sont des hommes simples, ils ne connaissent que peu de choses sur les OVNI, si ce n'est que par les informations épisodiques de la presse écrite.

Dans les jours qui suivirent leur expérience ils furent pris au ridicule par leurs amis. Ils furent accusés d'avoir été les jouets de « déficiences mentales » et d'« illusions d'optiques »; leurs propos furent déformés.

Croquis de l'objet observé le 4 juillet 1974 dans le New-Jersey (doc. Skylook).



Reproduction de l'entrevue enregistrée des deux témoins

José António — Cette nuit là (19 octobre) José Pinto et moi pêchions dans les environs de la Praia das Ratas, près du Sanatorium d'Outâo — je me souviens avoir demandé l'heure à mon ami, il me répondit qu'il était deux heures dix. Le temps avait passé très vite; déjà il nous fallait rentrer. Toutefois, comme l'envie de pêcher fut la plus grande, nous sommes restés encore un peu de temps. Nous nous trouvions en haut d'un rocher, j'avais le dos tourné au Sanatorium, tandis que José Pinto était installé à proximité d'une grande maille située au sud du rocher où nous étions.

C'est de cet endroit que j'entendis mon ami me dire : « Zé, qui est celui là ? » - et de surenchérir : « Regardes, il est éteint maintenant. Il va vers ton côté droit ! »

A mon grand étonnement je vis six lumières très nettes de couleur orange, ayant chacune une intensité très grande. J'ai remarqué que cette chose allait dans la direction couchant - levant et dans le sens de la péninsule de Tróia.

A un moment donné, je le vis quasiment arrêté en l'air, mais venant dans notre direction.

Afin de mieux voir l'objet, j'ai placé mes lunettes à environ 30 cm des yeux pour augmenter l'image. Ce qui approchain avait un aspect foncé, de forme ovale. Après, j'ai distingué une petite lumière rougeâtre dans la partie supérieure. Les six lumières avaient une couleur orange, d'un ton assez prononcé, rappellant celui des clignoteurs des automobiles.

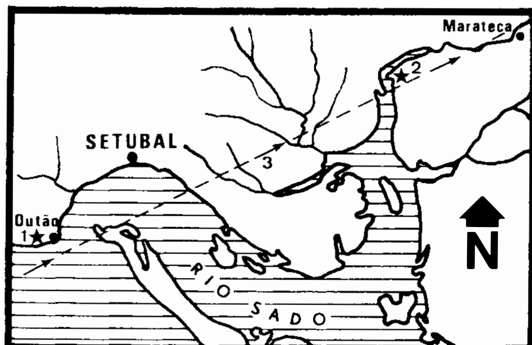
Deux de ces lumières étaient dans la partie supérieure, deux autres dans la partie inférieure, ainsi qu'une à chaque extémité. Quand j'ai vu que l'objet s'était fortement rapproché de nous, à peu près à la hauteur d'un 15me étage, j'ai pris peur et pris la fuite vers le sommet du rocher. Ce qui causa cette panique est le fait que l'objet ne produisait aucun bruit.

La nuit était calme. C'était une véritable nuit d'été, se prêtant bien pour aller à la pêche. Il n'y avait pas de vent, la mer était calme et la nuit étoilée. Comme la lune n'était pas visible en voyant surgir cet objet, j'ai été effrayé et je me suis écarté de l'endroit.

José Pinto me dit ensuite : « Regardes Zé, il va en direction de Tróia »; à ce moment là j'ai trébuché, arrivant toutefois à voir une sorte de jet d'étincelles comme celui provenant d'un disque émeri affûtant un couteau, je n'ai pas aussi bien vu l'objet que José Pinto.

L'objet se déplaçait à une vitesse approximative de 10 km/heure. Quand il fut à hauteur de Tróia, l'objet changea ses lumières de couleur orange en une couleur rougeâtre; cette couleur se répandait autour de l'objet.

Plan des lieux : 1. témoins de la plage « Praia das Ratas »; 2. témoin du rio Marateca; 3. trajectoire de l'objet.



Ensuite, il prit une étonnante vitesse et vola en direction des chantiers de la Setenave.

— Combien de dioptries ont vos lunettes ?

J. A. - Huit dioptries.

— Suivant quelle trajectoire l'objet a-t-il traversé le ciel ?

J. A. - Cette trajectoire ressemblait à un 4, ou mieux à un « Z ». Ce que je sais c'est qu'étant confronté à cette chose, j'ai pensé que j'étais devant une « soucoupe volante », encore que je n'y crois pas.

Après avoir assisté à ce spectacle, j'ai insisté auprès de José Pinto pour que nous partions de suite car j'étais encore sous le coup d'une vive émotion. Mais José ne me répondit pas ...

Ce fut là que mon collègue se dirigea vers le rocher où je me tenais auparavant afin de m'aider à ramasser les poissons et nos effets de pêcheurs. Il devait faire un faux pas et tomba à l'eau. Je dois immédiatement vous dire que les choses se sont passées comme cela, et non comme l'a écrit une revue qui suggéra que nous fûmes attirés dans l'eau par l'objet, ceci est totalement faux.

Plus tard, lorsque nous nous sommes présentés à notre travail nous avons été traités de fous; il nous fut souvent répété que « nous avions été attirés dans l'eau » ou que « nous avions vu une soucoupe volante ». Je ne sais pas si ce que nous avons vu était un « disco voador », je ne peux vous dire que c'était un bien étrange objet ...

— Au delà des lumières oranges et rouge avez-vous eu l'occasion de voir la couleur de l'objet lui-même ?

J. A. - L'objet était de ton bronzé, un ton châtain foncé, mat. Comme une personne qui se serait longuement exposée au soleil.

— Combien de temps dura le passage de l'OVNI ?

J. A. - Un peu plus d'une minute. Si j'avais eu l'occasion d'avoir un appareil photographique, j'aurais eu le temps de prendre 10 à 15 photos.

— Les lumières ont-elles changé de couleur durant le déplacement ?

J. A. - Non - Les couleurs sont restées telles quelles. Ce fut seulement près de Tróia, quand l'objet s'« élança » qu'il y a eu changement de lumière.

— Vous parliez de jets d'étincelles, avez-vous noté si l'objet lança un type quelconque de rayon lumineux ?

J. A. - Non. J'ai simplement vu les jets d'étincelles. Concernant la lumière de grande intensité que mon collègue dit avoir vu, de forme arrondie et de couleur bleuté, je vous signale que je n'ai pu la voir car elle devait s'éteindre au moment où l'objet passa au dessus de la pointe de la tour du sanatorium.

— Avez-vous remarqué une quelconque partie transparente sur l'objet ?

J. A. - Non.

— Quelle fut la distance minimale entre vous et l'objet ?

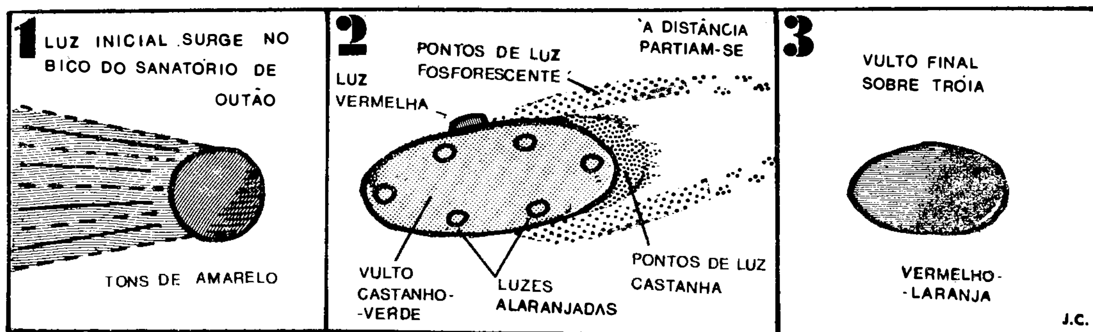
J. A. - Environ 200 m. Et la hauteur, près de 30 mètres, ou moins. Il volait presqu'au ras de l'eau. Quand nous l'aperçûmes, il se trouvait à environ 500 m. J'étais debout en haut d'un rocher, mon collègue se tenait sur un autre rocher derrière moi.
Quand l'objet passa devant moi, José Pinto le perdit de vue, ce qui signifie que le phénomène fut estompé pendant quelques secondes par mon corps.
On peut ainsi s'imaginer qu'il se déplaçait assez bas sur l'horizon.

— A ce moment là, avez vous pu estimer approximativement la grandeur de l'OVNI ?

J. A. - Environ 10 mètres, d'une extrémité à l'autre.

José Pinto, le second témoin à être interrogé, fut en fait le premier à avoir vu le phénomène. Dans les heures qui suivirent son observation, il devait se rendre dans la ville de Setubal, racontant son aventure à qui voulait l'entendre.

1. **Aspect de l'objet lors de son apparition au-dessus du Sanatorium d'Outão,** tons de amarelo : tous de jaune; 2. **à mi-parcours,** luz vermelha : lumière rouge, pontos de luz fosforescente : points lumineux phosphorescents, vulto castanho-verde : châtain-vert, luzes alaranjadas : lumières oranges, pontos de luz castanha : points lumineux châtains; 3. **aspect final au-dessus de Troia,** vermelho-laranja : rouge-orange (doc. CEAFI).



Toutefois, l'OVNI fut observé par beaucoup d'autres personnes, dont certaines occupent des fonctions de haute responsabilité. Malgré cela les deux témoins principaux furent accusés, plus tard, d'avoir été les jouets d'une illusion d'optique et même de souffrir de déficiences mentales. Ils furent même accusés d'avoir rêvé toute l'histoire . . .
A cela, les témoins retorquent que tenant une canne à pêche pesant près de 10 kilos pendant plusieurs heures, il leur aurait été difficile de s'endormir.

José Pinto. - J'étais tourné en direction du sanatorium, quand tout à coup je vis une lumière se déplaçant lentement vers l'endroit où nous étions; je me suis dit : « Quel grand bateau qui arrive là-bas ». Mais après je vis que cela ne pouvait être en raison de la hauteur à laquelle l'objet se déplaçait.
J'ai alors mieux fixé le phénomène et j'ai crié à mon collègue : « Zé, regarde ça ». Je vis alors une forme circulaire illuminée.

— Combien de couleurs avez-vous observé.

J.P. - Au début, j'ai vu que l'ensemble était clair, d'une intensité assez grande, se dirigeant dans notre direction. Cette « chose » venait si lentement qu'elle me donnât l'impression d'être quasiment arrêtée en l'air. Elle décrivit ensuite une courbe sans pour autant modifier son aspect. Immédiatement après, durant une fraction de seconde, l'objet fut estompé par le corps de José António. A cet instant l'objet commença a augmenter sa vitesse. En toute sincérité, voilà ce que j'ai vu.

J'ai ensuite remarqué que, de haut en bas et à partir du milieu se formèrent des points lumineux avec des étincelles. Quelques mètres plus loin sa vitesse diminua et l'objet changea de couleur, un rouge orange. Je vis plusieurs couleurs, du bleu, de l'orange et du jaune clair de grande intensité.

— Les couleurs se sont-elles maintenues ou ont-elles varié ?

J. P. - Sur la fin de l'observation, elles se sont maintenues. Ce que j'ai noté fut le changement des lumières. Ces dernières surgirent quand les autres diminuaient quelque peu d'intensité. Commença ensuite par disparaître la lumière claire pendant qu'au même moment surgissait celle de couleur orange. Quand à la fin celle-ci disparut surgit alors celle de couleur rougeâtre.

— Quelle distance minimale eût-il entre vous et l'objet ?

J. P. - L'objet est venu très près. La distance entre la tour du sanatorium et moi-même ne dépassant pas 50 m. Je pense que l'objet s'est rapproché davantage de José António.
(La distance entre les 2 témoins ne dépassait pas 15 m. L'objet fut aperçu par le premier témoin à moins de 200 m).

— Le virage effectué par l'objet fut-il rapide ?

J. A. - Non. Il fut assez lent; c'est après cette manœuvre que l'on vit l'objet aller plus vite, quand il fut assez loin de l'endroit où nous étions.

— Avez-vous noté un changement quelconque de la forme de l'objet ?

J. P. - Ce que j'ai trouvé de curieux c'est qu'en s'éloignant il paraissait plus grand. Peut-être cela est ce dû à sa luminosité.

— Après l'événement, avez-vous ressenti un quelconque malaise physique ?

J. P. - Non, heureusement.

J. A. - Quand nous avons repris la voiture (c'est mon ami qui conduit) je parlai de ce que nous avions vu, mais J. P. n'a pas répondu. Je suis convaincu qu'il resta paralysé en haut du rocher.

J. P. - Oui, j'ai été effrayé, toutefois j'ai continué à regarder l'objet.

— Laissait-il une trace de fumée ? Oui, il laissa une traînée rouge.

J.P. - J'ai vu une grande intensité de lumière partant du centre de l'objet vers l'arrière.

— Avez-vous eu l'occasion de le voir sous divers angles ?

J. A. - Non ... Il passa en suivant sa trajectoire avec la même face tournée vers nous.

— Vos montres ont-elles été affectées ?

J. A. et **J. P.** - Non.

— Aviez-vous lu ou entendu parler du problème OVNI ?

J. P. - J'ai lu quelques articles sur la question. Mais ce fût toujours pour moi assez confus. Encore avec notre expérience, je ne crois pas que l'objet puisse être un « disque volant » car il me manque des éléments suffisants de comparaison. Maintenant, vous dire que l'objet était une chose très étrange, là je suis d'accord !

J.A. - Je n'y croyais pas, mais maintenant mon opinion est toute autre; j'avais entendu parler de disparitions de personnes, ce fut pour cette raison que j'ai pris la fuite.
Je vous signale qu'étant en vacances dans l'Algarve, dans la famille, mon beau-frère, qui prête grande attention à ces phénomènes m'avait donné l'occasion de faire une observation. A l'aide de jumelles, j'ai vu, évoluant à grande altitude, une lumière assez grande, et 5 ou 6 autres assez loin de la première. Cela se passait en août dernier.

— Que déduisez-vous en comparant votre observation antérieure avec celle d'aujourd'hui ?

J. A. - Le phénomène vu en Algarve était beaucoup plus loin. Près des étoiles.

Déposition d'un marin confirmant le rapport antérieur

A 15 km du lieu où se trouvaient les 2 pêcheurs, un de leurs amis, quelques heures après leur observation, raconta quelque chose qui finalement vint confirmer ce que les pêcheurs avaient vu.
M. Manuel de Almeida Rocha, marin, âgé de 53 ans, habitant à Gâmbia (Sétubal) a bien voulu nous relater ce qui s'était passé alors qu'il se trouvait en mer.
Au cours d'une nuit, que je suppose être celle du 19 octobre dernier, j'étais en mer quand tout à coup j'ai vu un objet volant lumineux. Il donnait l'impression de changer de position, mais je n'en suis pas certain car la barque tanguait; j'ai observé cet objet durant près d'une heure.

— Quelles sont les couleurs que l'objet présentait ?

M. R. - Rouge, verte et jaune.

— Avez-vous été en mesure de calculer la vitesse de l'OVNI ?

M. R. - Je n'ai pu la calculer. J'affirme seulement qu'il était en mouvement.

— Vous souvenez-vous de la forme de l'objet ?

M. R. - L'objet était de forme ronde.

— Avez-vous vu d'autres points lumineux ?

M. R. - Non. J'ai noté un changement de couleur; quand l'objet volant était rouge il n'y avait pas de couleur jaune et quand cette dernière apparaissait, c'est la verte qui n'était pas visible.

— A quelle heure eut lieu le phénomène ?

M. R. - Entre une et deux heures du matin.

— Avez-vous remarqué si l'OVNI vous suivait ?

M. R. - Je l'ai cru un certain temps, j'ai alors fait tourner le moteur plus vite et j'ai eu l'impression que l'objet diminuait de vitesse.

— Avez-vous noté un bruit quelconque provenant de l'objet ?

M. R. - Non. L'objet était totalement silencieux.

— Quelle était la distance entre vous et l'objet ?

M. R. - Il m'est difficile de la calculer, mais l'objet est passé à quelques centaines de mètres. J'étais sur la rive gauche du rio Maratela quand j'ai vu l'objet apparaître du côté de l'océan.

— Comment votre attention fût-elle attirée par l'objet ?

M. R. - Ce fut à cause de sa lumière. Au début j'ai trouvé cela amusant, mais après ce le fut moins, car j'ai pensé que ce pouvait être une soucoupe volante.

— Dans ce cas, aviez-vous déjà connaissance du problème OVNI ?

M. R. - Oui. J'ai 53 ans et je me souviens qu'à plusieurs occasions, pendant la guerre de 1945, on parlait de cela.

— Avez-vous remarqué si l'objet s'immobilisa ?

M. R. - Chaque fois que j'ai regardé vers lui, je l'ai vu en mouvement. (Ici intervient un des pêcheurs amateurs de la place d'Outâo, M. José Pinto).

J. P. - M. Manuel, vous m'avez dit que vous aviez dirigé le projecteur de la barque vers l'engin.

M. R. - Oui. A un certain moment c'est ce que je fis; c'est à partir de là que l'objet cessa de me suivre.

— Avez-vous remarqué si l'objet laissait une traînée de fumée ?

M. R. - Non. Il ne laissait rien. Ni fumée, ni lumière.

— A-t-il changé de forme ?

M. R. - Ce que j'ai vu fut toujours la même forme circulaire.

— Avez-vous remarqué si l'objet avait une ou l'autre partie transparente.

M. R. - Non. Je n'ai rien noté de particulier. Mais je dois vous dire que j'étais assez nerveux ... J'étais seul.

— Après l'observation, eût-il un mauvais fonctionnement de votre montre ?

M. R. - Non.

— Comment s'est déplacé l'objet ?

M. R. - Toujours en ligne droite, et cela durant une heure.

— Combien d'heures avez-vous déjà passé en mer ?

M. R. - Des milliers d'heures.

— Pouvez-vous estimer la grandeur de l'objet.

M. R. - L'objet était de forme ronde, il avait un diamètre de 50 cm environ.

— L'objet changeait-il de couleur ?

M. R. - Il changeait de couleur après 3 à 4 minutes, j'ai remarqué qu'il y avait une cadence, une séquence constante dans les changements, au rouge succédait toujours le vert et à celle-ci le jaune. Cela revenait comme au début et puis se répétait successivement.

Enquête de **Victor Santos.**
Traduit et rédigé par
Claude Bourtembourg.

De nouveaux cas Brésiliens

Porto Alegre, capitale de l'état du Rio Grande do Sul, possède les coordonnées suivantes : 30° 01' 53" sud et 51° 13' 19" longitude ouest.
Cette ville est ceinturée à l'est, au sud-est et au sud par diverses collines, dont la plus connue est Morro Santana, avec 314 m d'altitude.
Au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest, Porto-Alegre est baignée par l'estuaire du Rio Guaiba (voir la petite carte annexe). Dans ce bassin fluvial on trouve plusieurs petites îles, dont la majorité se localisent au nord--ouest devant Porto Alegre, sur la rive opposée est située la ville de Guaiba, distante d'environ 5 km, à vol d'oiseau.
On distingue de la municipalité de Porto Alegre, au nord les municipalités de Canoas et Cahoririnha. Au sud et à l'est les municipalités d'Alvorada et Viamâo. Suivant les archives de notre groupement ICCS, depuis 1950, Porto Alegre et ses environs connurent des dizaines de cas d'observations OVNI.
En janvier dernier (1977), une série d'observations furent à nouveau signalées; ce bulletin contient des rapports d'enquêtes sur ces observations que nous sommes heureux de pouvoir présenter aux chercheurs nationaux et de l'extérieur du pays.

Enquête ICCS n° 255

Date : 10.01.1977
Heure : 22 h 00 - 22 h 15

Ce soir là, le personnel de service de la compagnie de presse Caldas Junior (société qui publie les quotidiens « Correio do Povo », « Folha da Manhâ » et « Folha da Tarde ») reçut, vers 22 heures, une quinzaine d'appels téléphoniques (parmi lesquels, celui d'un médecin qui ne révéla pas son identité) signalant la présence d'un objet volant

Carte de la région de Porto Alegre.

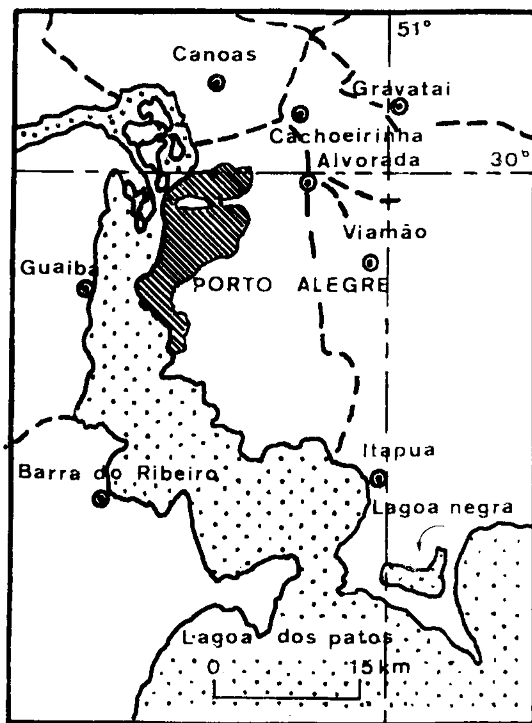
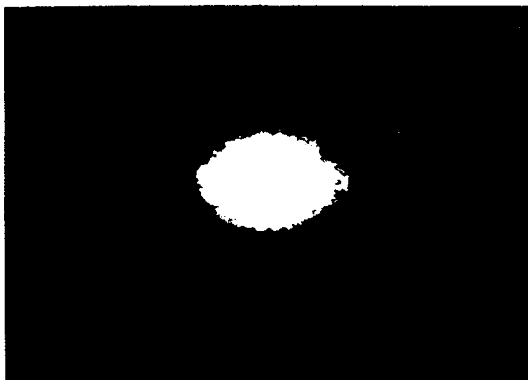


Figure 1. Photo prise vers 22 heures le 10 janvier 1977 (doc. ICCS).



lumineux survolant la capitale gaucha.

Immédiatement, 2 reporters, MM. Damiâo Ribas (27 ans) et Afonso Abraham (23 ans) sautèrent dans une voiture et prirent la direction de l'endroit appelé « volta do gazometro » situé dans la partie basse de la ville (proche de l'estuaire du Rio Guaiba), à l'ouest. Arrivés sur les lieux, les 2 hommes constatèrent réellement la présence, dans le ciel, d'un objet lumineux, parfois stationnaire, parfois se déplaçant à grande vitesse.

Suivant M. Ribas, cet objet volant possédait une « luminosité très forte, de couleur blanche et se déplaçant à une vitesse étonnante ». L'objet avait une forme ovale et d'une grandeur apparente égalant « un ballon de basket ». D'après ce témoin, l'objet produisait parfois un bruit rappelant celui d'un vol d'abeilles; ce fait fut même confirmé par un autre témoin.

L'objet volant inconnu fut plusieurs fois photographié, tant par M. Ribas ou que par son collègue Abraham, ainsi que par d'autres personnes qui avaient eu le réflexe de sortir avec leur appareil. Afin de s'assurer de la qualité des photos qu'il prenait, M. Damiâo Ribas eut l'idée de se servir d'une planche comme de trépied pour son appareil. Les photos (publiées le jour suivant - le 11 janvier - dans « Folha da Manhâ » et « Folha da Tarde ») réalisées par le reporter, montrent une tache ovale, au contour plus ou moins régulier (figure 1).

Par ailleurs, les photos de M. Alfonso Abraham présentent un objet lumineux comme faisant une série d'évolutions (voir le croquis réalisé suivant une des photos). Il n'est pas absurde de penser que cette configuration ne correspond pas à l'évolution réelle de l'engin non identifié, mais pouvant résulter du mouvement propre de l'appareil photographique de M. A. Abraham car ce dernier n'employa de trépied comme le fit son collègue.
Nous avons eu l'opportunité de voir les 2 films, toutefois, il ne nous fut possible de les emprunter pour une étude plus approfondie.

L'objectif monté sur l'appareil photo de M. D. Ribas était de 300 mm. Vitesse B. Diaphragme : 4,5. Lors de cette observation, la pluie tombait drue et suivant M. Ribas l'OVNI évoluait sous les denses couches nuageuses, à faible altitude. Ceci peut expliquer le fait que l'OVNI, de forte luminosité, fut visible par des dizaines de personnes, voir des centaines qui eurent l'occasion de suivre ses évolutions. Dans le cas où l'OVNI aurait évolué dans les nuages ou au-dessus de ceux-ci, sa luminosité aurait été beaucoup moindre, très faible, voir nulle.

D'après la déposition de M. Ribas, ce dernier signale aussi l'existence, dans la partie inférieure de l'OVNI, d'une source de lumière dont les rayons allaient vers le bas (figure 2). Cet intéressant détail fut confirmé par un autre témoin (le reporter Waldomivo Costa Soares). Il est toutefois curieux

de voir que ce « phare » n'est pas visible sur la photo.

Plus tard, l'OVNI se déplaça à grande vitesse, prit la direction de la ville de Guaiba, au Sud-est de la position des principaux témoins, où bientôt il ne fut plus visible.
Suivant M. Ribas, l'objet pouvait avoir un diamètre de 10 à 20 m. Toute l'observation dura 20 minutes environ.

Enquête ICCS n° 256

Date : 10.01.1977
Heure : entre 22 et 22 h 15

Dans un autre quartier de Porto Alegre, deux employés de la même compagnie de Presse étaient témoins de la présence dans le ciel du même objet lumineux.

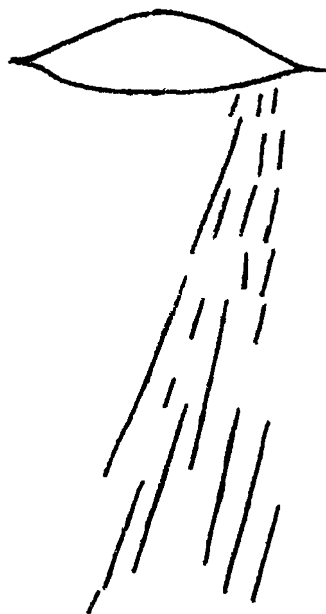
M. Waldomiro Costa Soares, reporter, en compagnie d'un de ses collègues, se rendaient en voiture du quartier Petrópolis vers l'Université Catholique, quand ils aperçurent, dans le ciel, à l'est de la ville, un point lumineux, qui pouvait s'expliquer comme étant un feu de signalisation d'un avion car en effet ils se trouvaient dans le couloir aérien passant au-dessus de Porto Alegre, de plus, l'aéroport n'est distant que de 4 km à peine du lieu où l'auto roulait.

L'objet lumineux était stationnaire dans le ciel.
Cet objet, d'une « intense luminosité », ils le considérèrent comme étant les projecteurs d'atterrissage (100 à 600 w de puiss.) d'un quelconque avion s'approchant de l'aéroport Salgado Filho, situé au nord de Porto Alegre - près de la ville - l'intensité de la lumière augmentait, tandis que la forme de l'objet se modifiait affirma plus tard M. Waldomiro Costa Soares (45 ans).

Afin de mieux observer le phénomène aérien, il arrêta la voiture. Suivant les dires de ce témoin important, l'objet observé avait une forme arrondie et se tenait en position inclinée. Il avait une couleur argentée, de sa partie inférieure, émanant du centre, une espèce de projecteur envoyait des rayons vers le sol (faisceau lumineux « ouvert » voir le croquis de M. Waldomiro). (figure 3).

Cet engin, typiquement OVNI, paraissait évoluer à faible distance, bien en deçà des nuages (au moment de la pluie). Le témoin estima sa distance à environ 400 m, et son altitude à environ 300 mètres.

Figure 2. Croquis montrant le rayonnement aperçu par M. Ribas.



Sa grandeur apparente était « plus grande que celle de la pleine lune ».

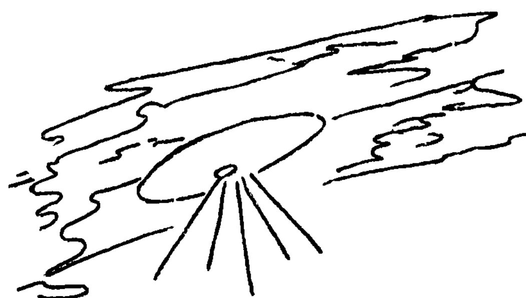
Les 2 témoins virent en même temps que quand l'OVNI, se déplaçant, pénétrait dans les nuages, produisait un reflet sur ces derniers pareil à celui de la lune; il était alors possible de distinguer parfaitement sa forme.

M. Waldomiro avait son appareil photo professionnel, toutefois, malheureusement, il n'eut pas la présence d'esprit de prendre tout de suite des clichés du phénomène (M. Waldomiro est en effet très intéressé par le problème OVNI et il regardait l'OVNI, subjugué). Quand enfin il songea à prendre son appareil photo, l'objet venait de pénétrer dans les nuages si abondant ce soir de pluie. L'objet prit la direction du sud-ouest où il disparut, laissant beaucoup d'amertume dans le cœur du reporter de n'avoir pu réaliser une bonne série de photos.

Suivant M. Waldomiro, le conducteur de la voiture était visiblement apeuré, nerveux par ce qu'il voyait dans le ciel. L'observation dura environ 5 minutes.

Note : d'après une amie de l'ICCS, employée à

Figure 3.



l'Hôpital Dom Joâo Beeker, une de ses amies et collègue du même hôpital aurait été elle aussi témoin du même objet, ou d'un autre tout à fait semblable, à Gravatay. Malheureusement, ce témoin ne voulut point faire de déposition sur ce qu'elle aurait observé.

Date : 19.01.1977
Henre : dans le courant de la nuit

Toujours dans la région de Porto Alegre, M. José Abraham (père du reporter Afonso Abraham), reporter en chef reçut un appel téléphonique dans la nuit du 19 janvier. Son correspondant lui signalait qu'il voyait un objet volant lumineux dans le ciel de Porto Alegre. Le journaliste se rendit dans le quartier où on lui avait signalé la présence de l'insolite visiteur spatial, il resta sur place pendant 30 minutes environ sans rien voir de particulier.

Date : 12.01.1977
Heure : 21 h 45

Le 14 janvier, le quotidien « Correio do Povo » de Porto Alegre, publiait un article et des photographies d'un OVNI prises par son reporter M. Baru Derkin.

Dans la nuit du 12, à Porto Alegre, le journaliste avait pris deux photos d'un OVNI. Les documents ressemblaient à ceux obtenus par ses collègues de travail Ribas et Abraham.

Outre le photographe, M. Baru, beaucoup d'autres personnes s'offrirent au bureau du journal pour déposer leurs témoignages. Comme en d'autres occasions, ce cas aurait mérité une plus large publicité.

Enquête ICCS n° 257
Date : 22.01.1977
Heure : 21 h 15
Lieu : Itapuâ, Viamâo

M. Felizberto A. Martins, propriétaire de l'établissement commercial et industriel SOPAMA, situé rue C. Colombo, 2442, à Porto Alegre, se trouvait dans ses installations de Guapuruvu, localisées près d'Itaqua (agglomération de Viamâo), distante du centre de Porto Alegre d'environ 35 km).

Au moment des faits, il était en compagnie de M. Acclino Disconzzi (50 ans), responsable de la section industrielle de la SOPAMA, et de son comptable M. Armindo B. Jacobsen (25 ans).

Le petit groupe prenait quelques instants de détente en conversant sur les affaires en cours. La nuit était chaude. Le ciel était étoilé et clairsemé de quelques formations nuageuses.

Soudain, M. F. A Martins montrant le ciel s'exclama : « Regardez la soucoupe volante de Victor ! » (Il se référait ainsi à ma personne, car nous sommes amis depuis de longues années. Lors de nos conversations sur le sujet OVNI, ce Monsieur doutait toujours de l'existence du phénomène OVNI, à l'inverse de son épouse Me. Romanita Disconzzi Martins qui démontre le plus grand intérêt pour le sujet).

Les deux autres personnes regardèrent en direction du ciel et purent ainsi y voir un grand objet lumineux à 20° d'élévation, dans la direction Est-Nord-Est des témoins.

La grandeur apparente du phénomène était environ égale à 3 fois le diamètre apparent de la pleine lune.

L'objet avait une forme ovale, sa partie supérieure était de couleur rouge, tandis que dans la partie inférieure toutes les couleurs de l'arc-en-ciel était présentes. Suivant M. F.A. Martins, les couleurs verte et rose prédominaient. Après 30 secondes d'immobilité, l'objet prit la direction de l'ouest en mouvements spiralés. M. Martins s'exclama à nouveau : « C'est une soucoupe volante ! ».

Après cinq minutes, l'objet s'estompa à l'horizon. Cinq minutes s'écoulèrent quand le même objet ou un autre lui ressemblant pointa sur la ligne d'horizon. Ce fut d'abord un point rougeâtre, grandissant graduellement pour arriver ensuite à une grandeur apparente comparable à celle de l'objet observé quelques instants auparavant.

L'objet se déplaçait dans le ciel et vint s'immobi-

liser à la verticale où eut lieu le premier incident. Ce phénomène fut accueilli avec le plus grand étonnement chez les témoins, qui en l'espace de quelques minutes assistèrent deux fois à la présence de ce genre de visiteur céleste, du type OVNI.

D'après les estimations avancées, cet objet était relativement proche des trois hommes, une centaine de mètres suivant M. A. Disconzzi.

Après la 1re observation, ce témoin alla s'enquérir de l'heure; dans la cantine la pendule marquait 21 h 15.

Au cours de la seconde manifestation l'objet s'immobilisa 1 minute, ensuite il suivit la même direction que devait prendre le 1er objet; par l'éloignement il fut perdu de vue. Durée totale de la manifestation : près de 7 minutes.

Enquête ICCS n° 258

Date : 28.01.1977
Heure : 21 h 15
Lieu : Itapuâ, Viamâo

M. F. António Martins et son beau-frère, M. A. Disconzzi se trouvaient à nouveau dans les installations de Guapuruvu, (ce qu'ils font chaque vendredi, et retournent vers leur domicile de Porto Alegre, le dimanche), quand vers 21 h 15 ils sont les témoins d'un phénomène du type OVNI.

C'est M. Martins qui le premier aperçut le phénomène, aussitôt il attira l'attention de son beau-frère.

L'OVNI se trouvait à environ 20° d'élévation, dans la direction ouest, à peu près au même endroit qu'occupait l'objet vu le 22 janvier. Il avait une forme arrondie, d'une grandeur apparente approchant celle de la moitié de la pleine lune. Comme l'objet vu 6 jours auparavant (ICCS 257), il était de couleur rouge. Après quelques secondes, l'objet s'éloigna. L'observation fut de courte durée.

Enquête ICCS n° 259

Date : 29.01.1977
Heure : 21 h 00
Lieu : Itapuâ

M. A. Disconzzi se trouvant à nouveau dans le site Guapuruvu devait être (et pour la 4me fois) témoin de la présence d'un objet céleste inconnu. D'une couleur bleu « très jolie », l'objet, d'une grandeur apparente à celle de la pleine lune, se déplaçait dans le ciel à environ 50° d'élévation au-dessus de l'horizon.

L'observation fut, comme le jour avant, de courte durée, quelques secondes à peine; le beau-frère du témoin n'eut pas l'occasion d'assister au passage de l'objet, M. Martins se trouvant dans un bâtiment.

Commentaires

Toutes les caractéristiques des engins observés par les nombreux témoins lors de cette série d'observations enregistrées dans la région comprenant les agglomérations de Porto Alegre, Viamâo ainsi que, probablement, celle de Gravatai, nous conduisent à croire à une mini-vague OVNI.

Ce n'est pas la première fois que des activités du type OVNI sont signalées au-dessus du périmètre de l'estuaire du rio Guaiba (nos archives font état de nombreux rapports sur ces cas anciens), par ailleurs, il est bien possible que la mini-vague a connu d'autres témoins en des localités voisines, mais aucune information n'est encore arrivée à notre connaissance.

Nous signalons aussi que le 13 janvier 1977, la chaîne TV « Canal 10 » Difusora de P. Alegre, lors de son programme « camara », a diffusé l'interview du personnel du Centre de contrôle de l'Aéroport de Salgado Filho (P. Alegre), où est installé un radar du type ASR 5, opérant à 60 miles nautiques (± 110 km) et à une altitude de 35.000 pieds (± 10 km).

Suivant le Lt Diognes, le radar qui est en service jusque 23 h n'a pas enregistré la présence d'un quelconque objet volant étrange au-dessus de Porto Alegre. Il est toutefois bon de faire remarquer que ce « phénomène » a déjà été signalé lors d'autres incidents de type OVNI. Le radar n'enregistre pas leur présence, alors que les engins sont vus par de nombreux témoins. Les OVNI posséderaient-ils des moyens suffisamment avancés pour dévier les ondes radar ?

Claude Bourtembourg.

NOTA

Ces quelques enquêtes nous ont été transmises par notre correspondant brésilien Victor Soares.

Chronique des OVNI

OVNI dans l'entre-deux-guerres

Après avoir traité des OVNI du 17ème siècle dans le précédent numéro, nous allons cette fois remonter allégrement les siècles pour nous retrouver en plein 20ème, mais à une époque où il n'était pas encore question d'OVNI.

Nous sommes en 1933. Cette année-là, les Britanniques tentaient de vaincre le Mont Everest dans l'Himalaya. C'était la quatrième expédition et elle devait se solder par un nouvel échec. En mai, au cours d'une dernière tentative pour atteindre le sommet tant convoité, l'alpiniste Frank S. Smythe dut abandonner son compagnon Eric Shipton complètement épuisé. Malheureusement, Smythe atteignit lui-aussi les limites de ses forces, et, au petit matin, il devait rebrousser chemin vers le Camp VI situé à 538 m du sommet. Dans son ouvrage, « l'Aventure alpine » (traduit par J. et F. Germain, éditions Arthaud, Paris, 1951, pp. 240-241), Frank S. Smythe relate ainsi l'aventure qui lui survint :

« ... Etrange, c'est le moins qu'on en puisse dire. Ce fut, selon toute probabilité une hallucination due au manque d'oxygène qui affecte non seulement les facultés corporelles mais aussi les facultés mentales. Je redescendais vers le Camp VI quand le hasard me faisant regarder en l'air, j'aperçus deux objets noirs flottant dans le ciel bleu. Leur forme était celle des « saucisses » d'observation, sauf que l'un d'eux paraissait muni de courts ailerons. Planant, immobiles, ils semblaient se gonfler et se dégonfler alternativement, comme s'ils respiraient. Je les regardais fixement, abasourdi, avec un intérêt extrême. J'avais le sentiment que mon cerveau fonctionnait normalement, mais pour me mettre à l'épreuve, je détournai mon regard. Les objets disparurent de ma vue, mais quand je ramenai mon regard, ils étaient toujours là. Une deuxième fois, je regardai ailleurs, mais en identifiant cette fois par leur nom, en manière de test mental, divers détails du paysage. Et pourtant, quand mon regard les chercha de nouveau, les « objets » étaient toujours visibles. Une ou deux minutes plus tard, un brouillard dériva par le travers de l'épaule nord-est de l'Everest, au-dessus de laquelle ils étaient suspendus. Il s'épaissit, masqua progressivement les objets et ils disparurent à ma vue. Quelques minutes encore passèrent et le brouillard se dissipa. Je regardai de nouveau m'attendant à « les » voir, mais « ils » s'étaient évanouis, aussi mystérieusement qu'ils étaient apparus. S'il s'agissait d'une illusion d'optique, elle était vraiment curieuse. Mais il est possible que la fatigue grossisse au-delà de toutes proportions une chose dont on pourrait donner une explication parfaitement banale et rationnelle. C'est tout ce que je puis dire à ce propos et l'affaire en reste là. »

Nous laisserons à M. Smythe l'entière responsabilité de l'explication « naturelle » qu'il attribue à son observation. Il me paraît évident que la fatigue et le manque d'oxygène n'expliquent rien dans ce cas-ci. Il s'agissait donc bel et bien d'OVNI ... Durant l'été de 1933, un homme put observer une faible lueur violette dans un champ situé entre Chrysville et Morreston (Pennsylvanie). S'avançant en sa direction il se rendit compte qu'il s'agissait d'un objet ovoïde de 3 m de diamètre et 2 m de hauteur, avec une ouverture « ressemblant à une porte de coffre-fort ». Le témoin poussa cette « porte » et trouva une cavité remplie d'une lumière violette et « d'instruments divers » tandis qu'une « odeur d'ammoniac » emplissait l'air. Quel était donc ce mystérieux véhicule qui s'était posé au petit matin dans la campagne américaine ? Et quelle était l'origine de ce groupe de trois objets brillants qui, volant de l'est vers l'ouest dans le ciel d'Oakland (Californie), fut observé à quelques jours de là par un futur pilote de l'U.S. Air Force ? Durant l'été de cette année 1933, d'autres événements curieux allaient se dérouler au Canada. A cette époque, une bonne partie de la « prairie » canadienne constituait la limite atteinte par les immigrants. Dans les régions situées plus au nord, quelques pionniers commençaient à peine à ouvrir la voie pour l'établissement de l'agriculture et du commerce. La ville de Nipawin, dans le Saskatchewan, fut ainsi un des premiers centres d'établissement de ces nouveaux pionniers qui avaient choisi d'aller s'installer dans le nord-ouest de la province.

Pendant l'été de 1933, plusieurs histoires étranges coururent parmi les pionniers et les gardiens des tours de surveillance des forêts. Il y était question de lumières dans le ciel et près du sol... Le paysage au nord-ouest de Nipawin, près du lac Tobin, est formé de petites collines et de marécages. On y avait tenté de cultiver quelques terrains mais sans succès.

Une nuit, peu après minuit, deux hommes et une femme décidèrent de visiter la zone où ces fameuses lueurs avaient été aperçues. Après avoir

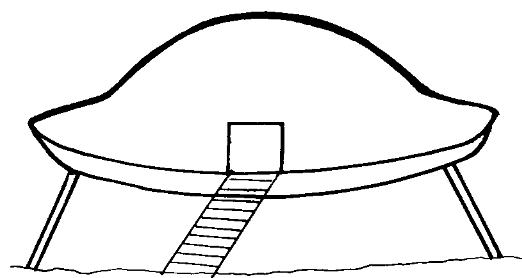
roulé le plus avant possible, ils furent obligés de continuer leur chemin à pied à travers le sous-bois. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à un endroit très marécageux qui les empêchait de poursuivre en direction de la lueur de plus en plus vive. Après quelques minutes d'observation, ils constatèrent que cette clarté provenait d'un objet ovale surmonté d'un dôme (voir figure) et légèrement arrondi vers le bas. Cet objet était posé sur des béquilles, et par une porte centrale on distinguait bien le va-et-vient d'une douzaine de formes qui montaient et descendaient en empruntant une sorte d'échelle.

Ces « êtres » paraissaient plus petits que la normale et étaient vêtus d'un uniforme argenté. Leur manège se déroulait dans un silence impressionnant. La lueur, de teinte orange, éclairait bien la région. Après une demi-heure d'observation, les trois témoins retournèrent vers leur camion afin de tenter de trouver une autre route qui leur aurait permis de s'approcher davantage du phénomène. Ils essayèrent ainsi de contourner le marécage mais, malheureusement, ils durent bientôt rebrousser chemin car l'essence commençait à manquer et ils devaient nécessairement rentrer chez eux.

Quelques nuits plus tard, ils eurent l'occasion de retourner sur les lieux. Cette fois l'objet n'était pas au rendez-vous, mais les témoins découvrirent des traces. Il s'agissait de six carrés d'environ 45 cm de côté et espacés de 2,5 à 3 m. Chacune de ces traces était profonde de 5 à 7 cm. Ces six dépressions formaient une sorte de rectangle au centre duquel on distinguait un cercle où la végétation était brûlée. Ailleurs l'herbe était plutôt aplatie. Des photographies de ces traces ont été prises mais depuis plus de 40 ans elles se sont égarées dans quelque album de famille.

Tous ces phénomènes annonçaient peut-être la nouvelle vague d'objets volants non identifiés qui allait déferler sur l'Europe à partir de la fin du mois de décembre 1933. Des milliers de personnes observèrent à cette époque de curieux « aéroplanes » gris, sans aucun signe distinctif, qui sillonnaient le ciel de la Scandinavie à l'Angleterre en émettant un puissant faisceau lumineux. Rappelez-vous 1896, 1897 et 1910. A part la forme de l'objet, les détails rapportés par les témoins sont identiques à trente ou vingt ans d'intervalle. Ces apparitions « d'avions fantômes » comme on les avait surnommés, firent la une de la plupart des quo-

(Doc. F.S.R.)



tidiens du nord de l'Europe, et les autorités militaires de Norvège, Finlande et Suède n'hésitèrent pas à utiliser tous leurs moyens pour tenter, sans succès, d'identifier ces étranges visiteurs aériens. John Keel s'est beaucoup penché sur cette dernière vague précédant la seconde guerre mondiale. Il est étonnant de constater que ces « aéroplanes » — appelons-les ainsi faute de pouvoir utiliser un terme plus précis pour les décrire — apparurent simultanément en Scandinavie et aux Etats-Unis. Le « Dagens-Nyhoten » de Stockholm mentionne l'observation d'un tel objet au-dessus de Kalix, le 24 décembre 1933, vers 18 h 00, et deux jours plus tard, on retrouvait un phénomène identique au-dessus de Manhattan, en plein New York, alors qu'une tempête de neige battait son plein. Alors que tous les appareils connus étaient cloués au sol, cet « avion » fit plusieurs fois le tour de la ville avant de disparaître mystérieusement (d'après le « New York Times » du 27 décembre 1933).

Le 28 décembre, on observait cet engin inconnu au-dessus de Tarnaby et de Langmo Vefn (Norvège). Le 30 décembre, deux automobilistes aperçoivent un phénomène du même type alors qu'il survolait une grand route à une cinquantaine de mètres d'altitude, à 3 km au nord de Gällivare (Suède). Le dimanche 31 décembre 1933, vers 04 h 00, alors que la nuit était particulièrement claire, M. Olaf Hedlund observait un « énorme avion tout gris » qui survolait le chemin de fer de Sorsele. Au moment où il effectuait un virage au-dessus de la ville, l'appareil arrêta son moteur. Plutôt étrange pour un avion. Ce même jour, des aviateurs de l'armée de l'air suédoise reçurent l'ordre de prendre en chasse un de ces aéroplanes de nulle part qui depuis quelques nuits venaient « espionner » la région de Lapland.

Ces curieux « avions » allaient continuer en 1934

On nous écrit ...

M. Jean-Luc Jorion, membre du Detector SIDIP, nous a fait parvenir quelques considérations personnelles à propos de récents articles d'Inforespace :

1. A propos de l'article « Atterrissage et trace à Delphos » (Inforespace n° 31, p. 27).

Il existe dans la littérature le récit d'un cas extrêmement semblable à celui-ci, mais il est peu connu et n'a jamais été étudié. En voici la référence : Saint-Basile (Porneuf) - province du Québec - Canada, observation du 28 août 1970 par un témoin féminin inconnu. Cette femme a vu un objet ressemblant à une ampoule électrique (coïncidence ou détail important : à Delphos, l'objet avait une forme assez semblable). Sur les lieux de l'atterrissage, il y avait trois traces circulaires : deux de 1,50 m de diamètre et une de 7 m de diamètre. Une sorte de givre recouvrait l'herbe par endroits. La fille du témoin en ramassa une poignée puis la rejeta. Elle sentit aussitôt un picotement dans les doigts, picotement qui persista durant une semaine. Elle eut également du mal à bouger la main pendant quelques heures.

Faisons une synthèse. Nous nous trouvons en présence d'une substance blanche d'aspect cristallin totalement hydrophobe et insoluble dans l'eau à température ambiante (de 0° à 15° C). Dès qu'elle est au contact de la peau, c'est-à-dire à une température que nous pouvons évaluer entre 30° et 37° C, cette substance traverse l'épiderme et entraîne des troubles nerveux de longue durée : insensibilité tactile, paresthésies (picotements) et troubles moteurs périphériques. Le passage rapide à travers l'épiderme implique que cette substance est liposoluble. Le microscope électronique révèle une structure cristalline particulière : un cristal central entouré de globules adhérant à sa surface. On peut raisonnablement penser que ce cristal central est formé par les éléments chimiques découverts en plus grandes quantités dans les échantillons de sol touché par la substance : calcium, magnésium, fer, manganèse, cuivre et zinc. Les globules seraient constitués par la molécule liposoluble et hydrophobe cristallisée. Nous pouvons faire une constatation intéressante en nous référant à ce qui existe actuellement dans le monde des médicaments : il existe des « formes-retard » de certains médicaments qui ont la propriété d'agir très longtemps sur l'organisme et qui lui sont injectées sous forme de microcristaux; il existe d'autre part des médicaments liposolubles qui traversent très facilement la peau. Notre substance mystérieuse semble posséder ces deux propriétés. Quant à son effet sur les nerfs, il s'agit propablement d'une inhibition locale de l'influx nerveux par action directe sur la membrane des fibres nerveuses selon un schéma physiologique bien connu qu'il serait fastidieux de développer ici. Bien entendu, je suis le premier à reconnaître que tout ceci n'est qu'un échafaudage d'hypothèses qui, bien que raisonnables, n'en attendent pas moins une démonstration ultérieure.

2. A propos de l'article « Paralysie, l'arbre qui cachait la forêt (1) » (Inforespace n° 32, p. 13), dont je suis l'auteur.

Je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous avez porté à cet article — intérêt qui s'est exprimé par une critique intelligente (qui reste, quoiqu'on en dise, l'un des piliers de la méthode scientifique). Il est évident que le nombre de cas est trop peu important pour établir des preuves statistiques. Cependant, si l'on considère le petit nombre de cas mondiaux de paralysie qui forment la population statistique à laquelle nous nous intéressons ici, je crois qu'il faut se poser la question de savoir si une étude portant sur un petit nombre de cas mais constituant malgré tout un pourcentage non négligeable de la population en question, ne peut pas nous donner, à défaut de preuves, des tendances significatives dont il convient de tenir compte.

(suite de la page 35)

leur survol de la Scandinavie et malgré les efforts déployés par les armées de l'air de ces pays, on ne parvint jamais à les identifier. Ils sont donc bien, au sens le plus littéral de l'expression, des objets volants non identifiés, des OVNI...

Michel Bougard.

Références :

Michel Bougard, La chronique des OVNI, éd. Jean-Pierre Delarge, Paris, 1977.
John Brent Musgrave, Flying Saucer Review, Vol. 22, n° 6, 1976, pp. 16-17.
Wido Hoville, UFO-Québec, n° 10, 2ème trimestre 1977, pp. 19-20.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées — **285 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont); un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations — **265 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **300 FB.**